

2^{ème} Contrat de rivière Eyrieux Embroye Turzon



COMITÉ DE RIVIÈRE

Le 11 décembre 2019 – 14h15
Saint Martin de Valamas



Ordre du jour

Etat d'avancement du 2^{ème} contrat de rivière

Quelques cartes

Bilan financier

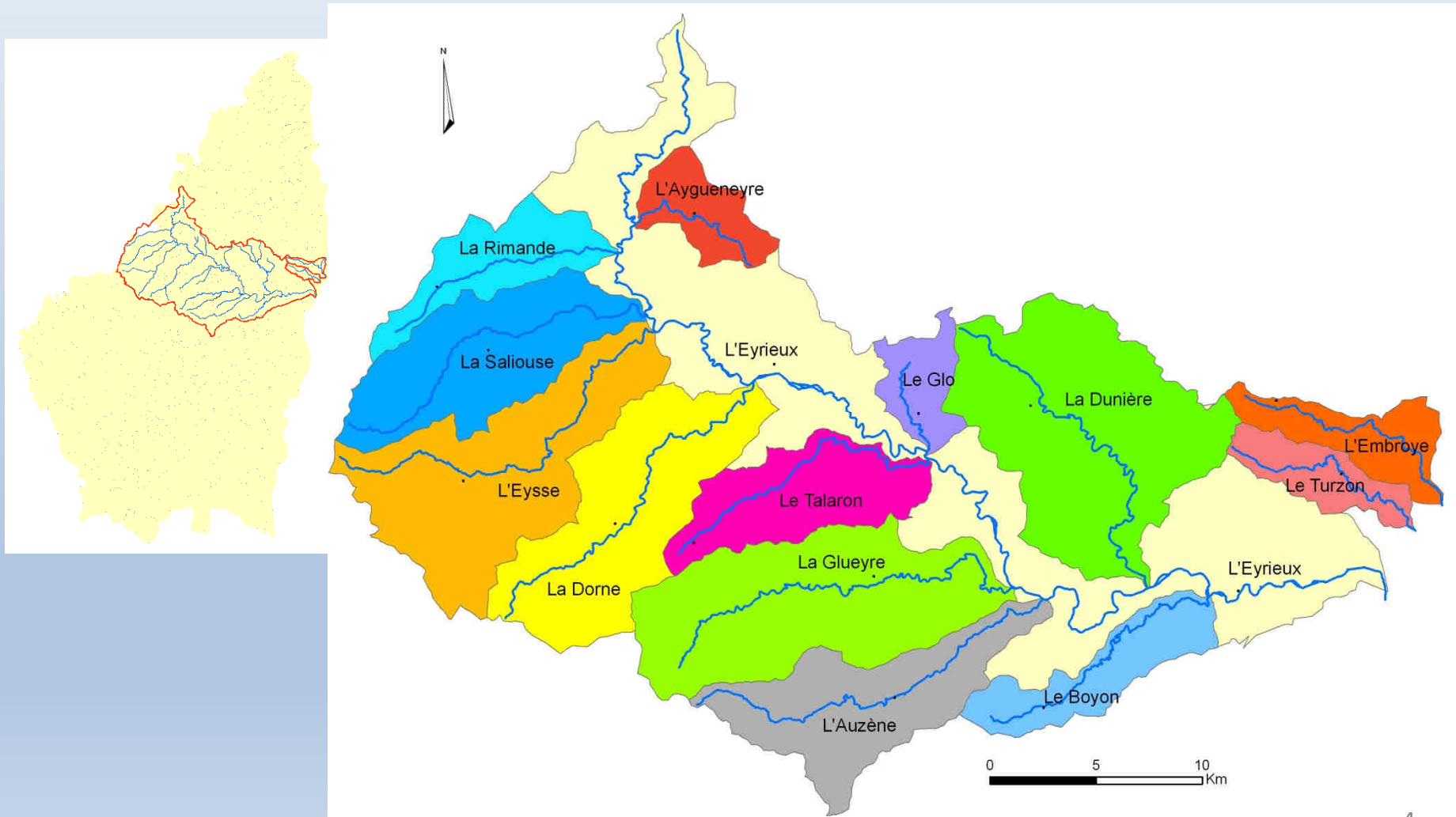
Etat d'avancement des actions

Etat d'avancement du SPANC Eyrieux Clair (territoire Eyrieux amont)

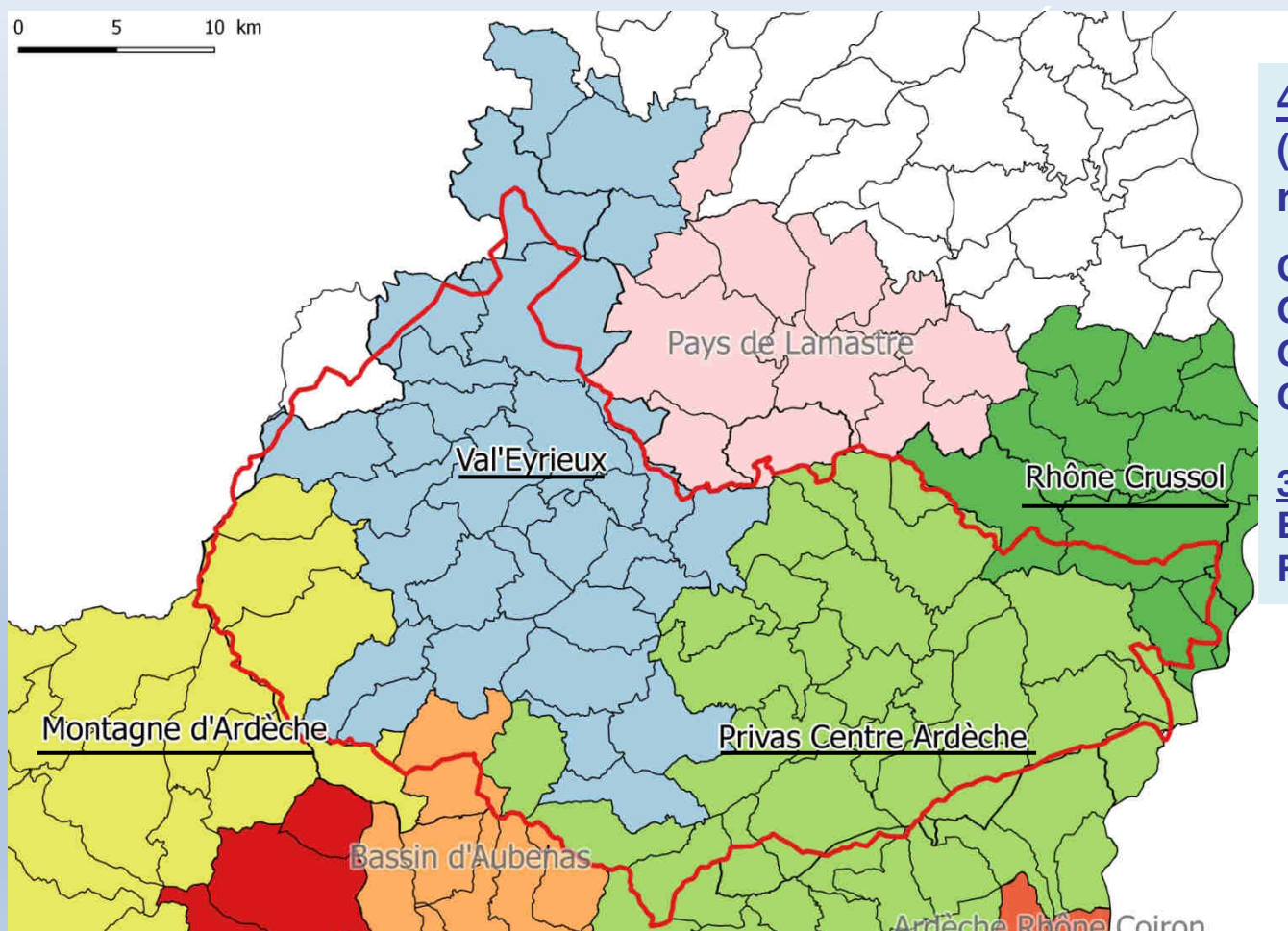
Perspectives 2020

2^{ème} contrat de rivière

Territoire du 2^{ème} contrat de rivière



Situation administrative du SMEC à ce jour



4 EPCI adhérentes
(depuis le 01/01/2017)
représentant 64 comm :

CA Privas Centre Ardèche
CC Val'Eyrieux
CC Rhône Crussol
CC Montagne d'Ardèche

3 Bassins versants :
Eyrieux Embroye Turzon
Représ. 67 communes

Chiffres du 2^{ème} contrat de rivière

14 signataires le 21/10/2014

Durée du contrat = **5 ans**

Date butoir pour le dépôt des dossiers à la Région : **20/02/2019**

Montant global = **30 145 078 €**

39 fiches actions réparties dans 5 volets
(qualité, milieux, quantité, gouvernance/communication)

Volet	Coûts	Coût/volet	% par volet
A	17 403 950	17 403 950	58 %
B1	3 325 200	10 064 908	33 %
B2	6 129 708		
B3	610 000		
C	2 676 220	2 676 220	9 %

Bilan des volets A, B1, B2, C

Montants des travaux engagés au 06/12/2019

	Volet A	Volet B1	Volet B2	Volet C
Montants engagés/soldés	10 548 565 €	2 029 482 €	3 493 785 €	1 380 735 €
Montants inscrits au contrat rivière	17 403 950 €	3 325 200 €	6 129 708 €	2 676 220 €
Taux d'engagement	61 % <i>2017 : 54% 2015 : 38%</i>	61 % <i>2017 : 24% 2015 : 10%</i>	57 % <i>2017 : 21% 2015 : 15%</i>	52 % <i>2017 : 25% 2015 : 10%</i>
Nb actions engagées	30 opérations 5 FA / 5 <i>2017 : 28 opé 4 FA</i>	34 opérations 6 FA / 9 <i>2017 : 12 opé 6 FA</i>	27 opérations 4 FA / 5 <i>2017 : 24 opé 4 FA</i>	11 opérations 6 FA / 16 <i>2017 : 12 opé 3 FA</i>

Bilan financier du Volet A

Engagement des financeurs

Financeurs	Agence de l'eau RMC	Région AuRA	Département Ardèche 2015/19
Montants inscrits sur 2014/19	2 253 590 €	16 260 € Phytosanitaires (PDC, matériels alternatifs)	1 329 765 €
Montants attribués au 06/12/2019	2 478 917 €	0 €	2 255 616 €
Taux d'attribution	103% (65% en 2015)	0%	170% (98% en 2015)
Nb actions aidées	25 opérations 5 FA	0 opérations 0 FA	25 opérations 4 FA

Remarques sur le volet A

Volet A Amélioration de la qualité des eaux

Fort engagement financier sur l'assainissement (moins que 1^{er} contrat)

Principaux financeurs restent l'Agence de l'eau et le Département

Aides Départementales toujours très importantes grâce à **Ardèche terre d'eau 2015/2017**
puis les appels à projet « Pass Territoire » 2018 et 2019

Aides complémentaires DETR de 1 101 130 € sur 8 opérations au moins

Dossiers importants lancés dès 2015 : Collecte à Devesset amont du lac, Qu de la Justice à Vernou, amélioration du réseau et STEP de Vernoux, raccordement du qu. de Noirois à Dornas, raccordement du qu. de Valamas à St Martin de V, Collecte divers qu. à Dunière/Eyr et à St Fortunat, hameau de Royas à St Laurent du Pape

Des actions non engagées : SGA et amélioration de réseau à Charmes/Rh, Albon, St Barthélémy le Meil, St Julien Labrousse, Silhac (ham de Riou et Vignal), bourg de Chanéac, Mariac (ham de Girond), divers quartiers aux Ollières, St Georges Les Bains...

Engagement de **10 communes du bassin dans une démarche Zéro phyto** depuis 2016 et signature de la charte régionale => le SMEC les a accompagné avec la FRAPNA (PDC, journée d'informations, conférences, montage de dossiers...) (cf présentation après)

Bilan financier du Volet B1

Engagement des financeurs

Financeurs	Agence de l'eau RMC	Région AuRA	Département Ardèche 2015/19
Montants inscrits sur 2014/19	1 098 660 €	1 034 876 €	132 500 €
Montants attribués au 06/12/2019	794 834 €	592 805 €	177 054 €
Taux d'attribution	72% (27% en 2017)	57% (17% en 2017)	133% (54% en 2017)
Nb actions aidées	25 opérations 6 FA	25 opérations 6 FA	6 opérations 3 FA

Remarques sur le volet B1

Volet B1 Restauration de la continuité et préservation des milieux

Actions prioritaires lancées :

Stratégie Zones humides, Plans de gestion et mise en œuvre des actions

Continuité écologique :

Etudes sur 8 seuils

Suppression de 3 seuils (Croze, Guerrier, Murat) + 1 en 2020 (Ténébris) - 3 MO

Etudes sur le barrage des Collanges (cf présentation après)

Poursuite des actions de restauration de berges + 1 Opé pilote sur la Renouée du Japon

Actions non engagées : opération pilote curage/réinjection des matériaux, restauration habitats ripicoles et aquatiques

Des enveloppes budgétaires pas toutes utilisées : travaux sur les seuils, mise en œuvre actions de l'étude EBF (en cours), certains dossiers ZH ont pris du retard

Appel à projet du Département + crédits ENS + Etat via Natura 2000 ont permis de compléter des financements pour des projets en faveur des ZH

Bilan financier du Volet B2

Engagement des financeurs

Financeurs	Agence de l'eau RMC	Région AuRA	Département Ardèche 2015/19
Montants inscrits sur 2014/19	1 153 770 €	103 510 €	72 621 € (pas d'engagement)
Montants attribués au 06/12/2019	969 517 €	6 127 €	451 095 €
Taux d'attribution	84% 40 % en 2017	6 % 5% en 2017	621% 375% en 2015
Nb actions aidées	24 opérations 4 FA	3 opérations 2 FA	21 opérations 2 FA

Remarques sur le volet B2

Volet B2 Gestion quantitative et économies d'eau

Actions prioritaires engagées :

Gestion quantitative (observatoire des débits, inventaire des prélèvements)

Rédaction du PGRE validé en octobre 2017 (dernier comité de rivière)

Premières actions du PGRE mises en œuvre... à poursuivre

Actions non engagées : Dispositifs hydro- économes / récupérateurs d'eau (1FA), certains travaux AEP, pose des compteurs pas terminés, certains SDAEP, étude solutions alternatives aux prélèvements + mise en œuvre (mais prévues au PGRE), campagnes de jaugeage (en interne plutôt qu'externalisé)

Aides complémentaires DETR de 461 666 € sur 4 opérations au moins

Aides Département majorées grâce à :

- l'utilisation des fonds de réserve Ardèche terre d'eau 2012/2014
- Programme Ardèche terre d'eau 2015/2017
- Appel à projet « Pass Territoire » 2018 et 2019

Bilan financier du Volet C

Engagement des financeurs

Financeurs	Agence de l'eau RMC	Région AuRA	Département Ardèche 2015/19
Montants inscrits sur 2014/19	968 110 €	784 991 €	21 000 € Sentiers de découverte
Montants attribués au 06/12/2019	622 780 €	411 161 €	1 437 € € Communication 2017
Taux d'attribution	64% (32 % en 2017)	52% (21 % en 2017)	6%
Nb actions aidées	14 opérations 6 FA	16 opérations 5 FA	1 opération 1 FA

Remarques sur le volet C

Volet C Coordination, animation, valorisation et suivi

Action prioritaire engagée : Profils de baignade, rendus en 2018

Poursuite des **actions de communication** (cf après)

Lancement des actions Zéro phyto en 2016/17 (cf après)

3 postes d'animation toujours financés par l'AE et la Région jusqu'en 2018

Actions non engagées : étude socio-économique des atouts de la rivière (en attente de l'étude des 4 scénarios), étude opportunité mise en place SAGE, 2^{ème} campagne caractérisation des habitats (qd gestion sédimentaire modifiée), 7 aménagements de découverte

Etat d'avancement des actions du contrat de rivière

Volet A

Amélioration de la qualité de l'eau

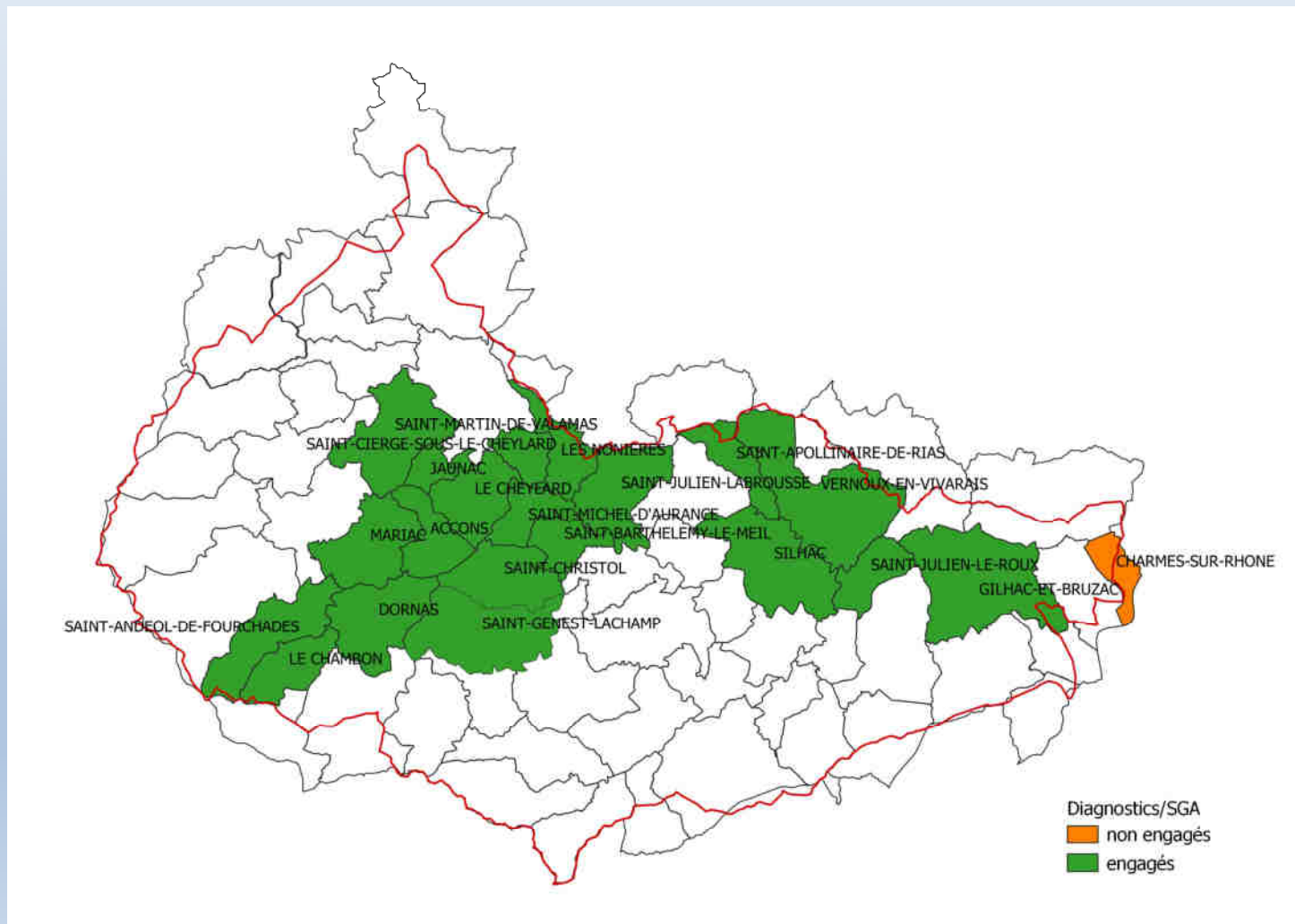
Volet A : Assainissement

Rappel : 38 Communes inscrites pour le volet A

Type de travaux	Projets inscrits	Nb projets terminés	Nb projets engagés	Nb projets non engagés
SGA – diagnostic réseau assainissement	4	3 CC Val'Eyrieux CC Pays Vernoux St Martin de Valamas	-	1 Charmes/Rh
Création STEP avec réseau	13	4 Accons (Villebrion), Chalencon (Pont de Chervil), St Jean Chambre, Vernoux (La Justice)	1 St Laurent du Pape (Royas)	8 Chanéac, Mariac (Girond), Les Nonières (Bauméa), 2 Albon, St Barthélémy le Meil, St Julien Labrousse, Silhac (Riou)
Amélioration STEP	5	2 St Agrève/local boues, Vernoux	0	3 Beauchastel, St Agrève, St Sauveur de M
Amélioration réseau	14	5 Le Cheylard, Beauchastel, 3 Vernoux	4 St Agrève, St Martin de V, 2 Vernoux	5 4 Charmes, Le Cheylard
Extension collecte	23	10 Devesset, Châteauneuf de V, Dunière, St Fortunat, St Pierreville, St Martin de V (Valamas), Les Nonières, Le Cheylard, Marcols, Dornas (Noirols)	2 Les Ollières Marcols Les Eaux	11 Chanéac, Guiras, Lachapelle, 3 Les Ollières, Silhac, St Michel de Chab, St Laurent P, St Georges les Bains, St Jean Roure
Amélior° pratiques par Phytosanitaires	6	-	4 Charmes, pls Communes (PDC), SMEC (sensibil°)	2 CCVE 18

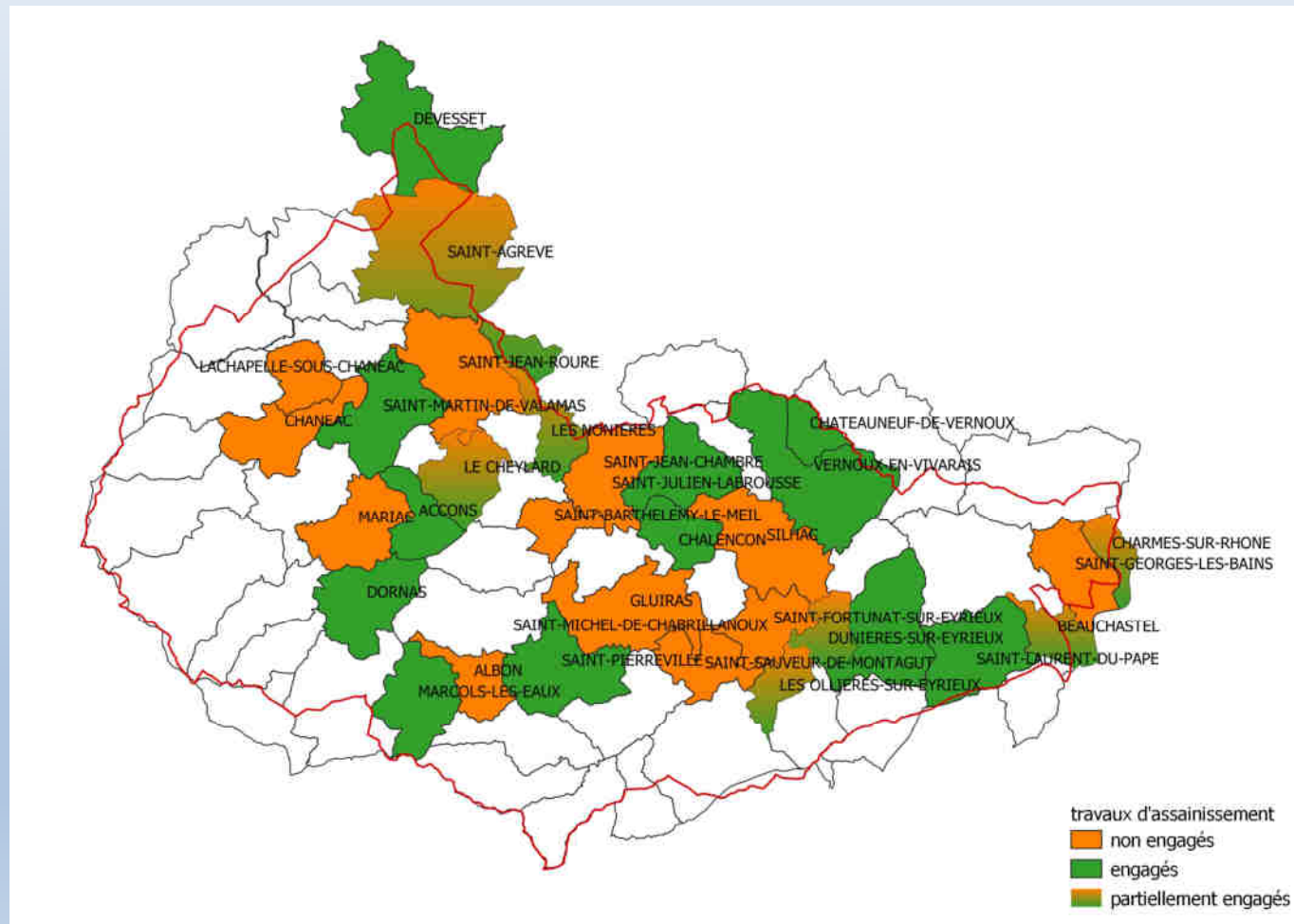
Volet A : Assainissement

Etat d'avancement SGA et mise à jour SGA au 06/12/2019



Volet A : Assainissement

Etat d'avancement Travaux d'assainissement au 06/12/2019

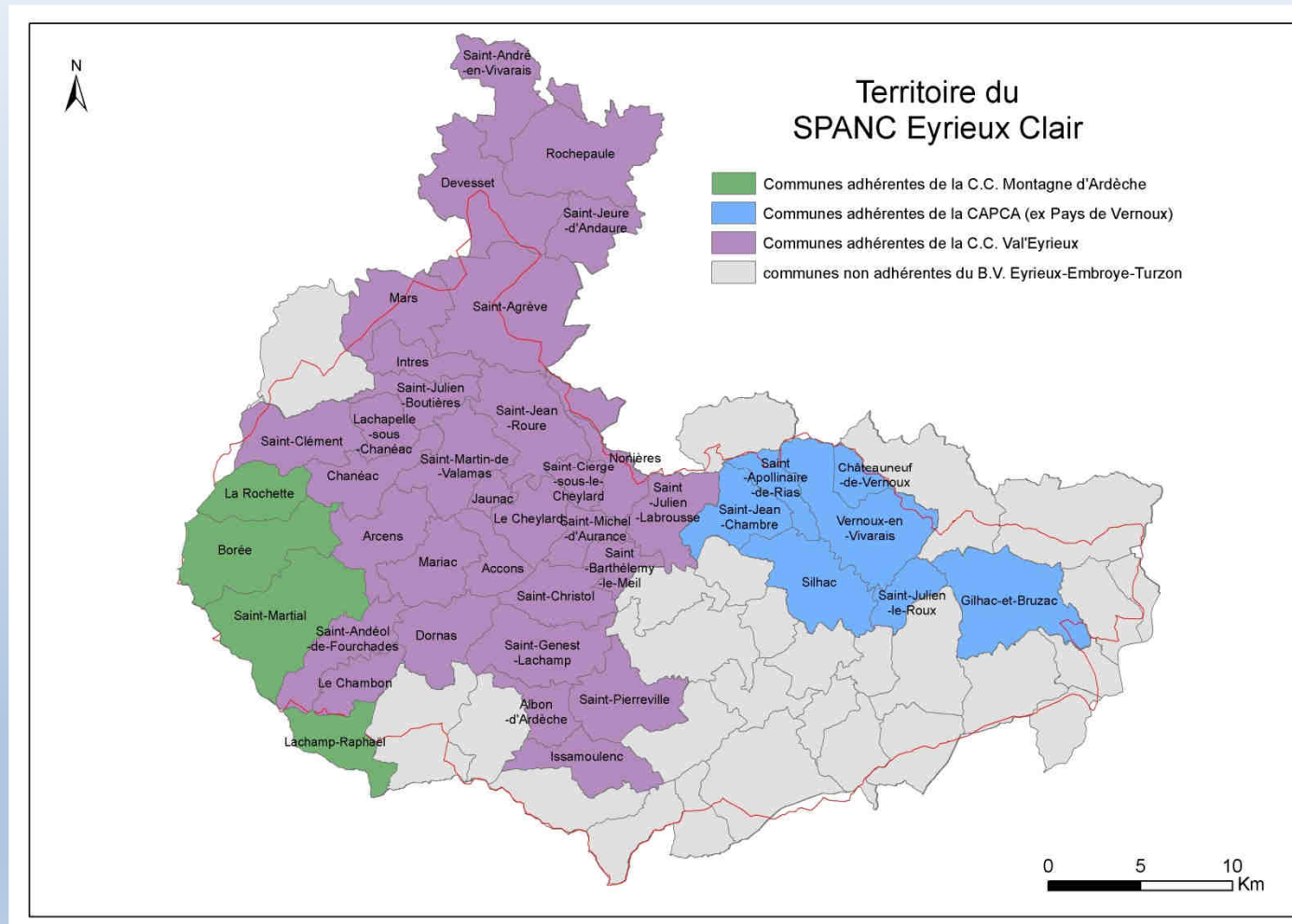


Etat d'avancement du SPANC Eyrieux Amont

Rappel de l'objectif du service SPANC (service public d'assainissement non collectif)

C'est un service d'accompagnement et de conseil à l'utilisateur qui assure « une mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif (ANC) pour vérifier qu'elles ne portent pas atteinte à la salubrité publique, ni à la sécurité des personnes, et permettent la préservation de la qualité des eaux superficielles et souterraines, en identifiant d'éventuels risques liés à la conception, à l'exécution, au fonctionnement, à l'état ou à l'entretien des installations »

Territoire du SPANC du Syndicat Mixte Eyrieux Clair au 01/01/2017



5320 installations en ANC recensées sur les 40 communes soit environ 40% de la population du territoire concernée par le SPANC (estimation)

Comité de rivière – 11 décembre 2019 – Saint Martin de Valamas

Les missions assurées par le SPANC du Syndicat Mixte Eyrieux Clair

Conformément à l'article L. 2224-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le SPANC assure :

- Le **conseil auprès des usagers** du service
- Le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien
- Le contrôle de conception et d'implantation
- Le contrôle de bonne exécution

Installations existantes

Installations nouvelles
ou à réhabiliter

Le technicien du SPANC répond à tout type de demande :

- Problème rencontré sur une filière d'assainissement
- Conseil sur les différentes améliorations possibles à apporter à une installation existante
- Projet dans le cadre d'une réhabilitation de l'existant ou d'une nouvelle installation

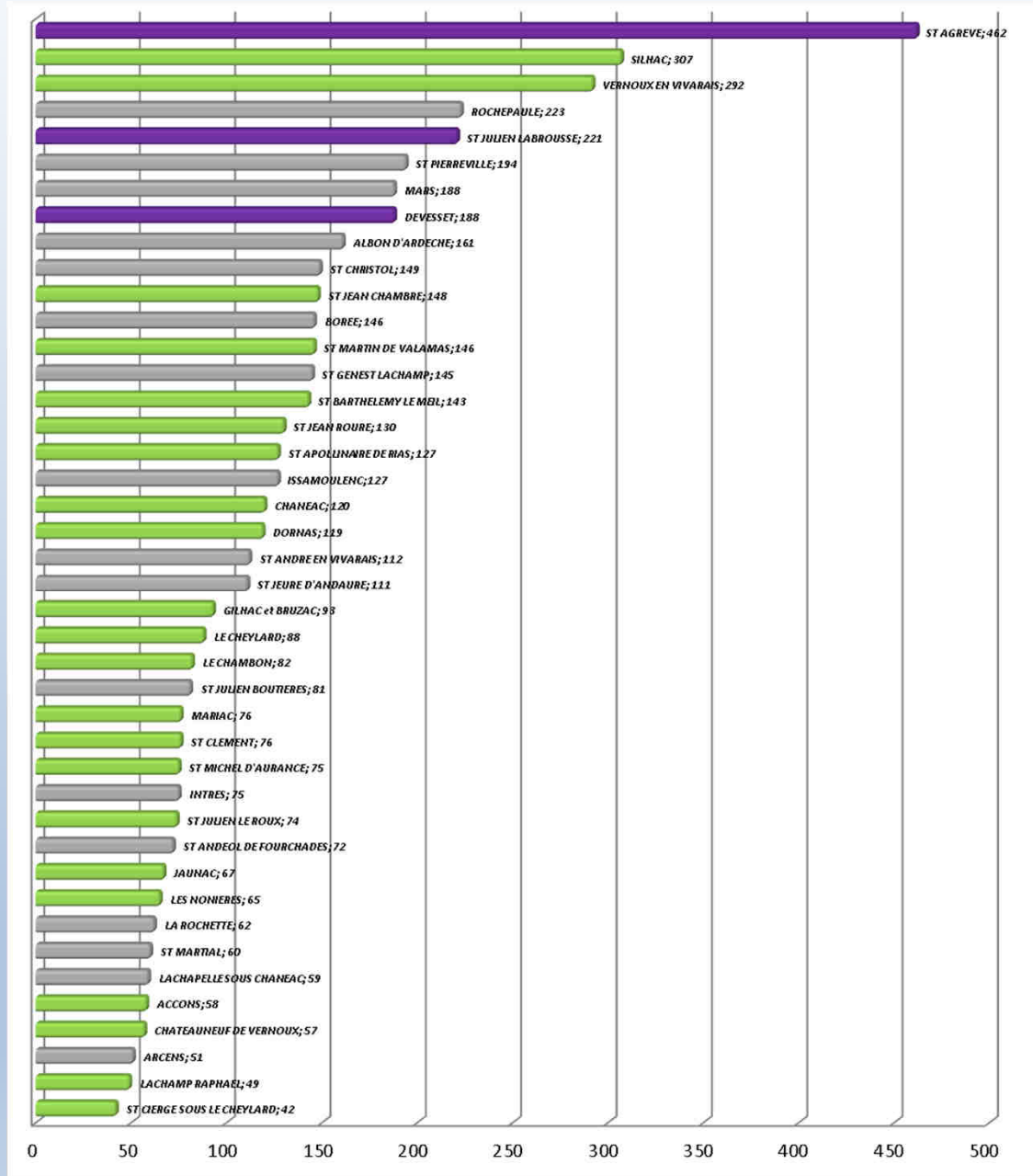
Répartition du nombre d'installation par commune

Commune contrôlée

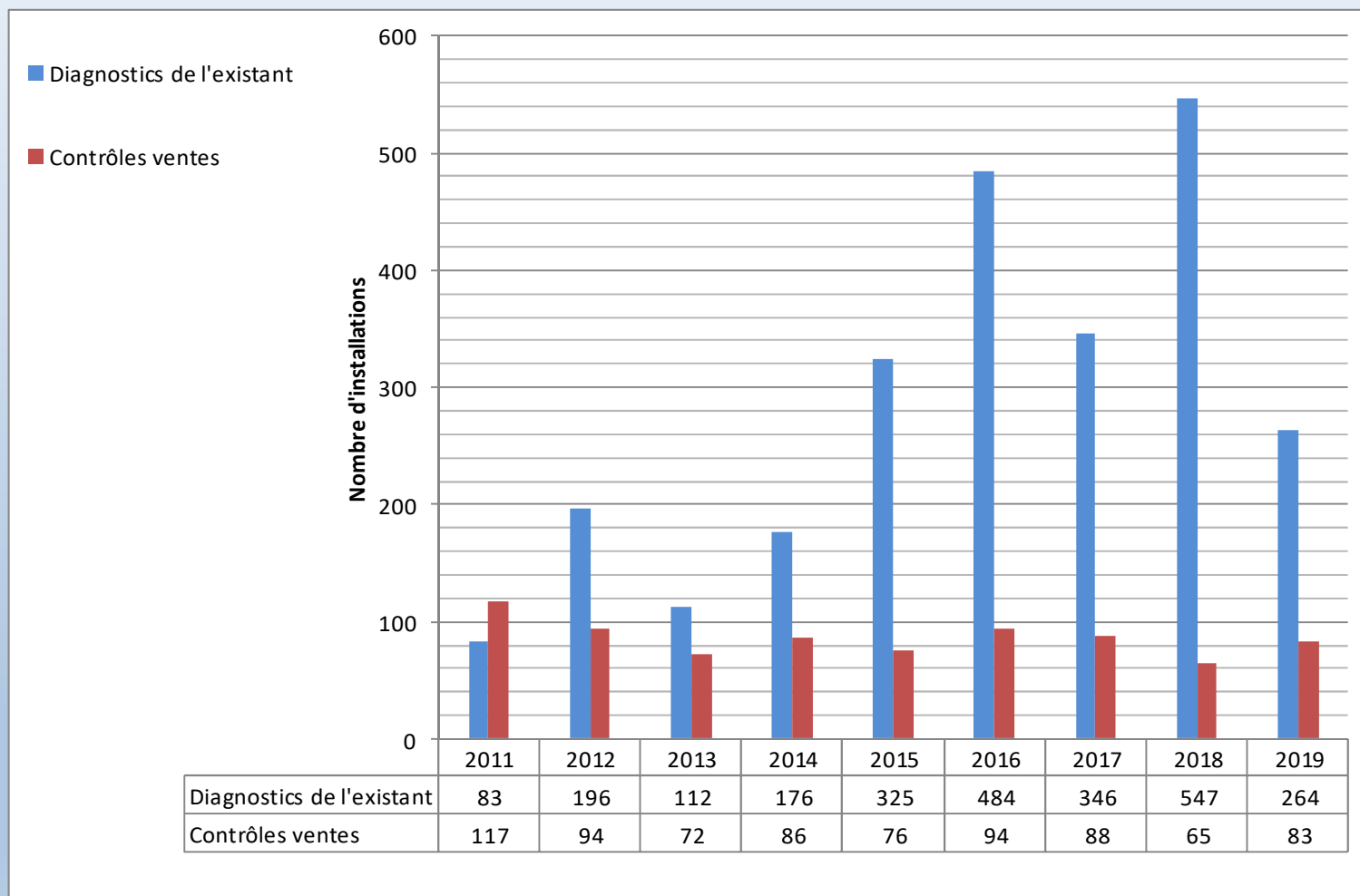
Campagnes débutées en 2019, à terminer en 2020

Commune à contrôler

Au 25/11/2019
22 communes ont été
 entièrement contrôlées
 et 3 partiellement

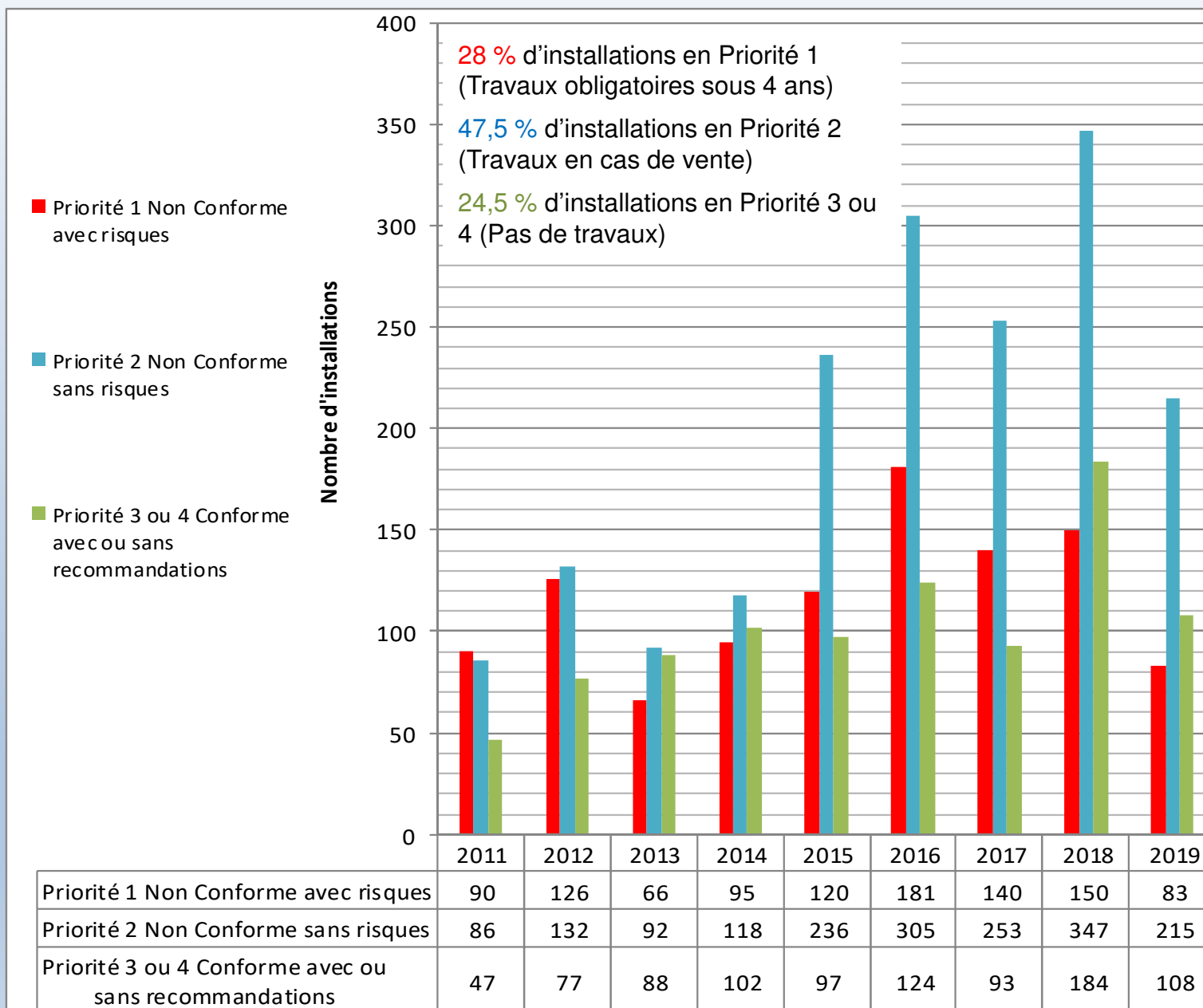


Diagnostics de l'existant : répartition et avancement par année

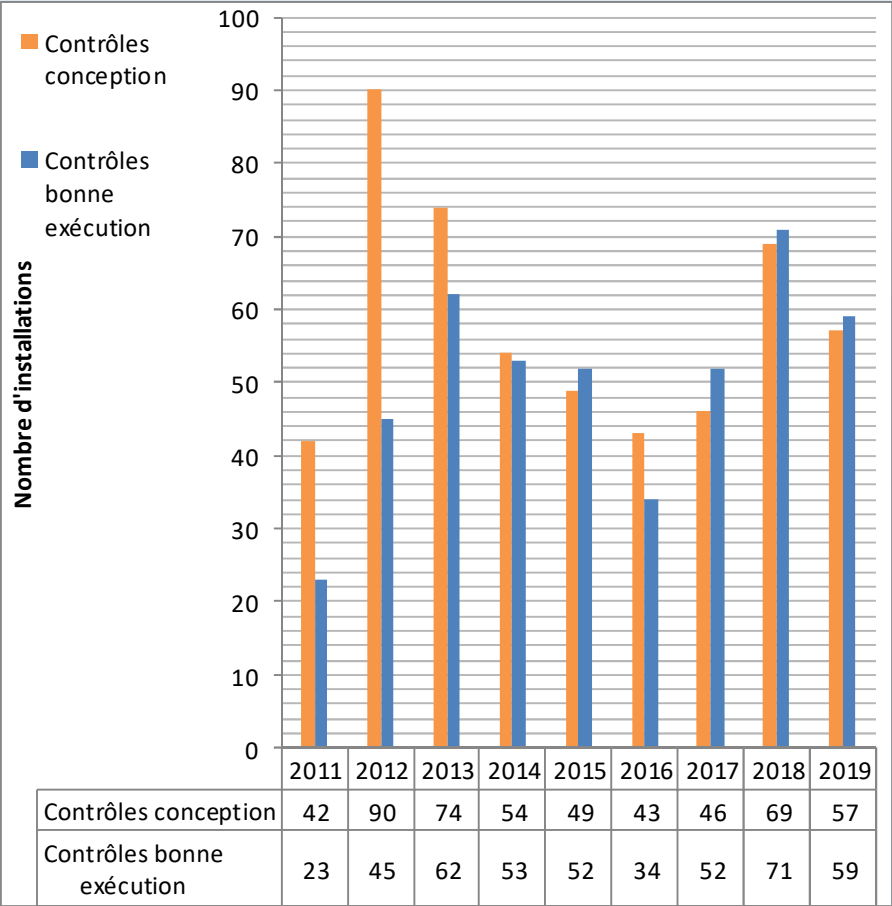


Soit un total de **3308 diagnostics de l'existant/vente** depuis la création du SPANC

Conformité des installations



Le contrôle des nouvelles installations



Soit un total de **467 contrôles de conception** et **392 contrôles de bonne exécution** depuis la création du SPANC

Bilan financier du service en 2018

SECTION FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	9 497, 38	002	Excédent N-1 reporté	7 888, 22
012	Charges de personnel	77 203, 58	70	Facturation redevances	104 825
66	Charges financières	300, 84	74	Subvention Agence de l'Eau	1 984
67	Charges exceptionnelles	137			
	Total des dépenses réelles	87 138, 80	77	Produits exceptionnels	424.03
	Dépenses d'ordre				
042	Amortissements	0			
		1			
	Total dépenses d'ordre	0			
	TOTAL DEPENSES	87 138, 80		TOTAL RECETTES	115 121, 25

Excédent de fonctionnement de 27 982,45 €

SECTION INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
020	Dépenses imprévus	0		Opérations d'ordre	
20	Immobilisations incorporelles	0	040	Amortissement	0
21	Immobilisations corporelles	378.10	001	Solde exécution N-1	1 405 €
	TOTAL DEPENSES	378.10			

Excédent d'investissement de 1 026,901 €

Volet B1

Restauration et préservation des milieux aquatiques et des paysages

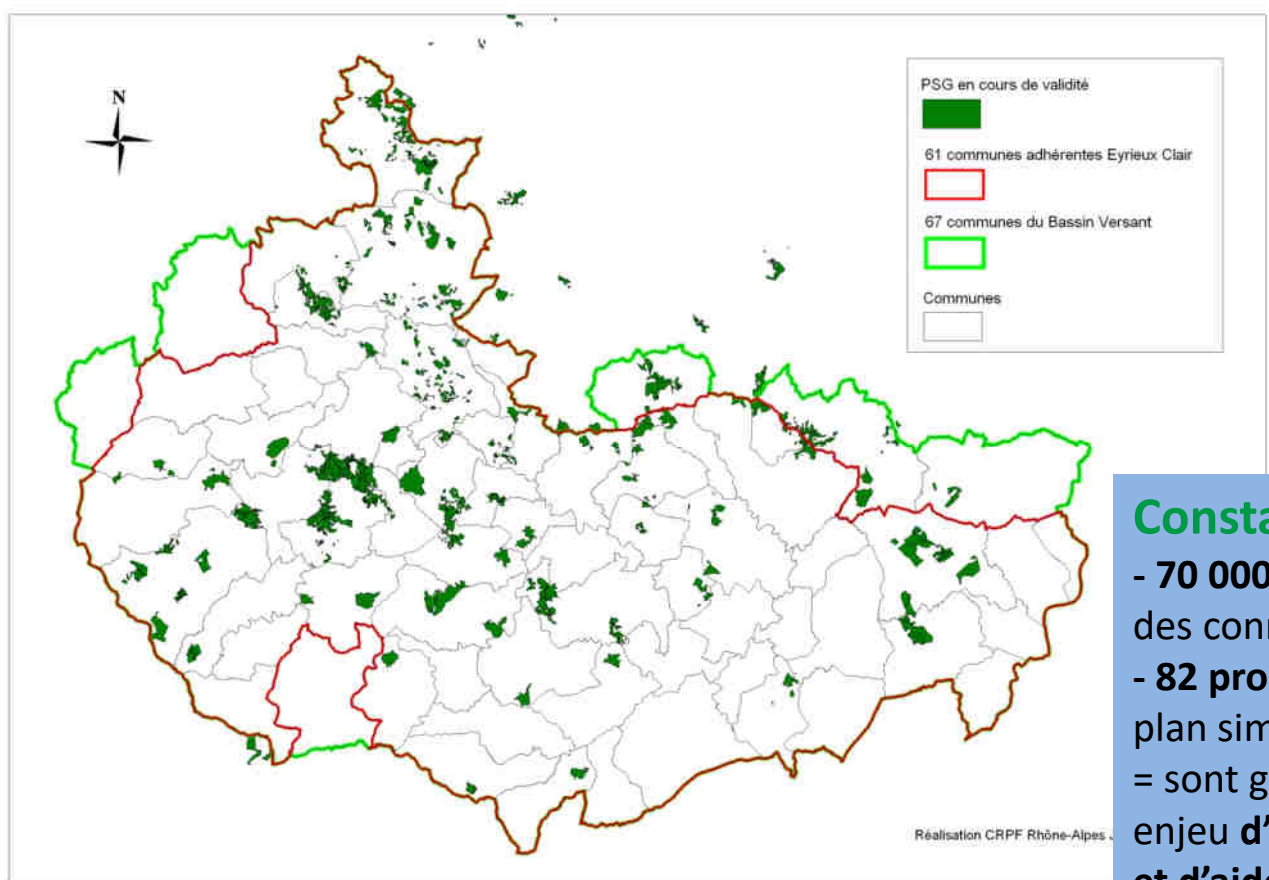
Volet B1

Les zones humides

Mise en œuvre de la stratégie Zones humides

Inventaire des zones humides boisées - FA1 de la stratégie

Localisation de la zone d'étude (PSG)



Constat :

- 70 000 ha de forêts privées/publiques et des connaissances très **lacunaires**
- 82 propriétés forestières dotées d'un plan simple de gestion (PSG) soit 4 657 ha = sont gérées et exploitées, présentant un enjeu **d'amélioration des connaissances et d'aide à la gestion**

Inventaire des zones humides boisées - FA1 de la stratégie

Réalisation de l'étude : par un BE spécialisé sur **6 mois**
lancée en juin 2019 sous MO du SMEC

3 étapes

- **Contact/sensibiliser les propriétaires** et gestionnaires forestiers
- **Travail d'inventaire** : analyse des PSG, repérage des secteurs potentiels en zones humides et vérification sur le terrain
- **Cartographie et rapports** : création de la base de données et de la cartographie sous SIG, rapport de synthèse (proposition d'actions sous forme de Fiches Actions simplifiées)

Résultats

28 retours de propriétaires dont **16 indiquant la présence de ZH** dans leur forêt

60 ZH boisées prospectées + qqs ZH ponctuelles dont **29 nouvelles ZH**

Principalement sur le **plateau de Saint Agrève** (Mars, Devesset, St Jean Roure, St Agrève)

Exples de boisement : Milieux semi-ouverts à pins sylvestre et Molinie, **boulaies et pineraies à myrtilles et sphaignes**, Aulnaies glutineuses, Frênaies Erabraies, Plantations résineuses

Exples d'actions : sensibilisation des propriétaires à une gestion adaptée, journées techniques, bouchage de drains et restauration de la ZH, plaquette d'information, libre évolution, traitement en taillis...

Concours prairies humides fleuries

Contexte :

Opportunité pour l'Eyrieux d'accueillir la 7^{ème} édition du Concours « Prairies Fleuries » avec **la spécificité** de s'intéresser aux **prairies humides cette année**
86% des ZH sont entretenus par les agriculteurs

Objectifs de l'action :

- **mettre en valeur les bonnes pratiques agricoles et récompenser les prairies naturelles qui présentent le meilleur équilibre entre enjeux agricoles et écologiques**
- **Mobiliser/sensibiliser les agriculteurs** sur la préservation des milieux semi-naturels
- **Faire (re)connaître les qualités et les services rendus par les espaces naturels** à haute valeur agro-environnementale

Co-organisation Chambre d'agriculture 07 (Prestataire) et SMEC (MO)

Montant : 7 300 € TTC

Financements : 80% Région, 20% SMEC



Concours prairies humides fleuries

Déroulé :

- **Dépôt du dossier** de candidature en déc 2018
- **Organisation du jury** => experts en écologie, agronomie et apiculture : CBNMC, CEN, GDSA07, CA07, PNR, SMEC
- **Sélection des exploitations** / parcelles candidates, chacune comportant une partie en zones humides (certains bénéficiaires de MAEt en 2012/2013)
- **Visites des 6 exploitations/parcelles** les 19 et 20 juin 2019 et délibération du jury
- **Prélèvement et analyse d'échantillons** de fourrages
- 8 septembre : **Remise des prix à Saint Agrève** lors du salon Fromaniac (plaques en fonte avec le nom des candidats) et des résultats d'analyse
- **Participation possible au niveau régional ou national** au Concours Général Agricole en février-mars 2020.





Végétation et flore des zones humides du Bassin versant de l'Eyrieux

Hiérarchisation des enjeux et trajectoires d'évolution
des successions végétales



Préserver les zones humides

Etude sur la flore et végétation des zones humides de l'Eyrieux

Objectifs :

Améliorer la connaissance sur la flore et la végétation des zones humides du territoire par un travail de :

- recensement des espèces végétales
- identification et hiérarchisation des éléments les plus remarquables
- construction de séries de successions végétales pour définir des actions de gestion

Réalisation de l'étude : par le **CNBMC** (Conservatoire botanique du Massif Central) suite à **l'appel à projet lancé par l'Agence de l'eau** en 2016.

Une étude sur **2 ans** qui concerne le bassin de l'Eyrieux

Etapas

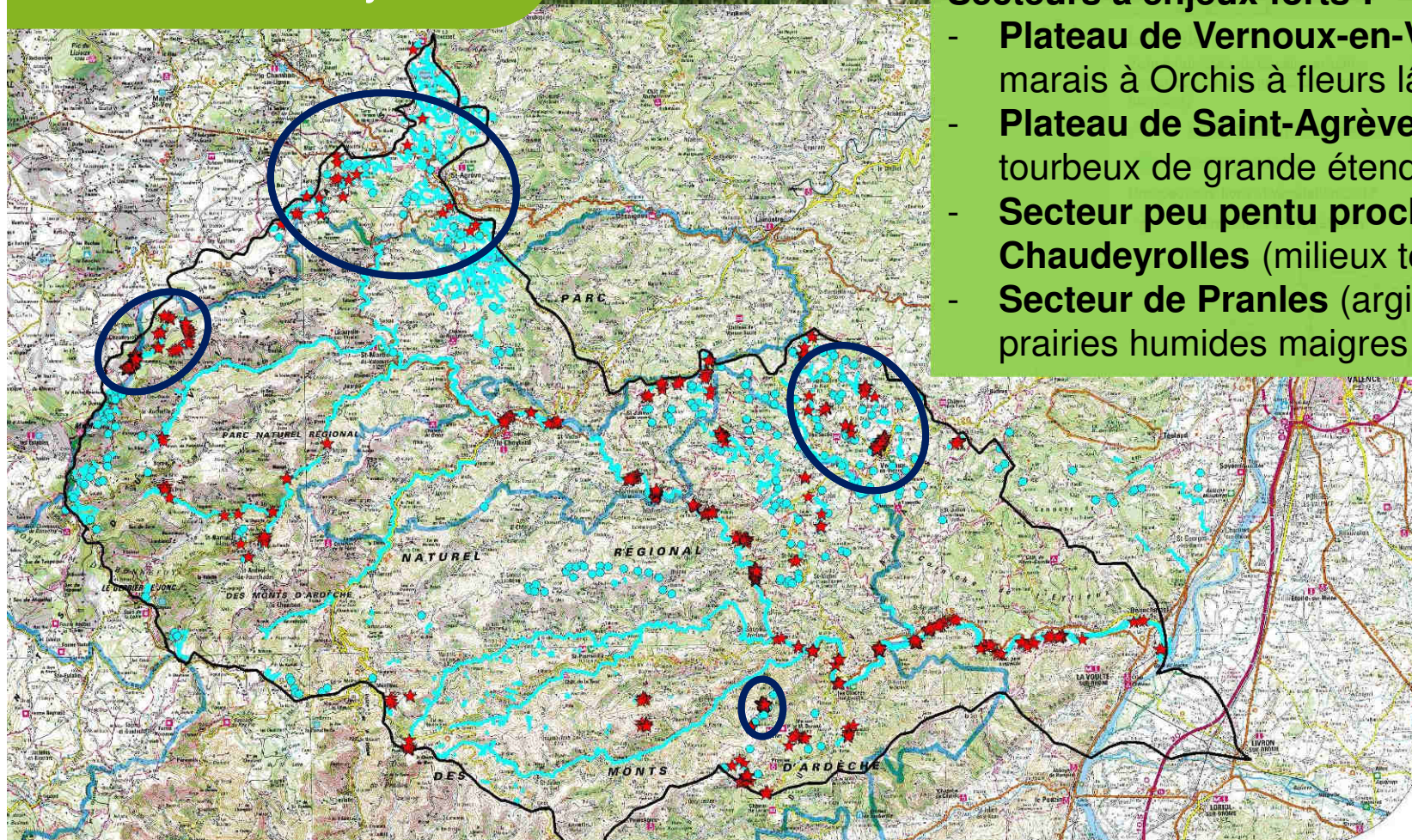
- Bibliographie
- Élaboration du plan d'échantillonnage en fonction de la géologie, climat, altitude...
- Inventaire de la flore et de la végétation :
 - 40 jours de terrain
 - 900 relevés flore ou végétation sur tout le bassin
- Rédaction du rapport : analyse, cartographie



Étude CBNMC bassin versant de l'Eyrieux

Secteurs à enjeux forts :

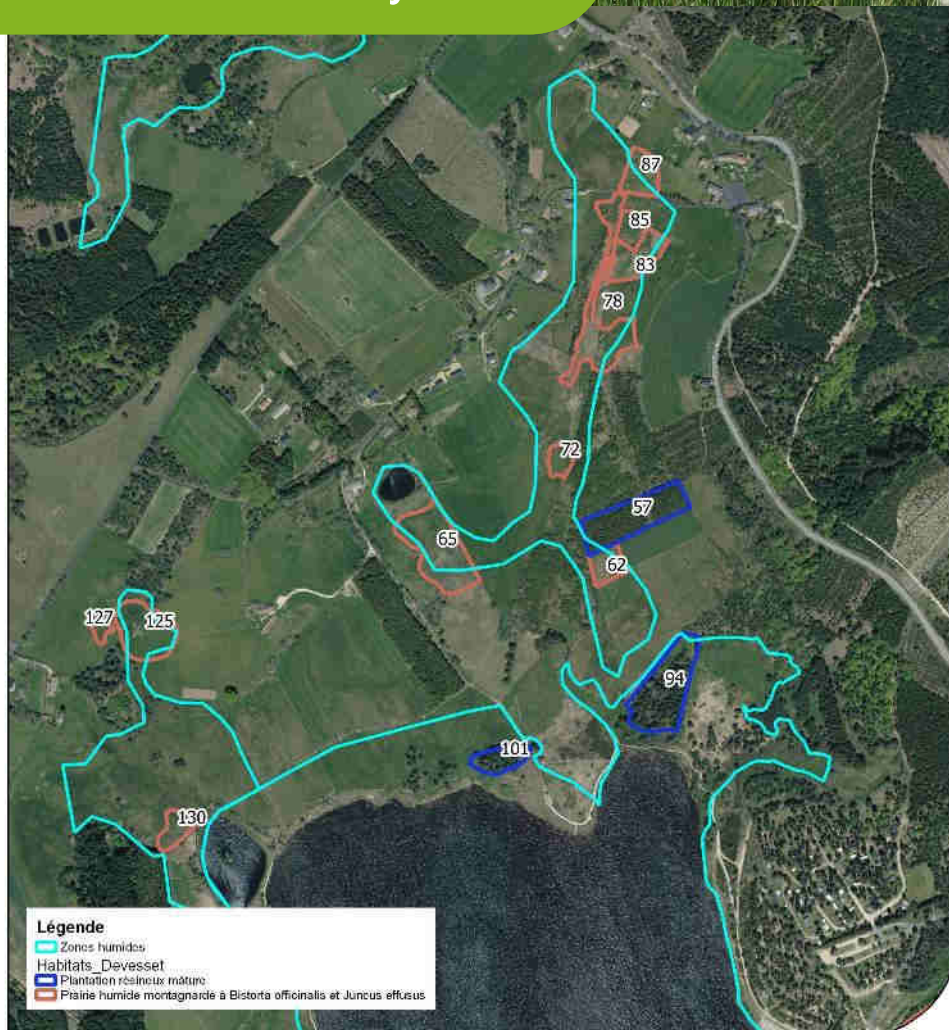
- Plateau de Vernoux-en-Vivarais (bas-marais à Orchis à fleurs lâches) ;
- Plateau de Saint-Agrève (milieux tourbeux de grande étendue) ;
- Secteur peu pentu proche de Chaudeyrolles (milieux tourbeux) ;
- Secteur de Pranles (argilo-calcaire : prairies humides maigres de fauche).



Exemple d'application sur un site



Étude CBNMC bassin
versant de l'Eyrieux



Cartographie expérimentale de la végétation sur le lac de Devesset

Recherche des végétations humides dégradées à restaurer :

- Plantations résineuses
- Prairies humides montagnardes à Bistorte et Jonc diffus

⇒ Exemple : Plantations résineuses

Liste des végétations potentielles sur la série de végétation concernée : Série de la Boulaie pubescente minérotrophe sur tourbe à Potentille dressée.

Actions 2019/2020

➤ **Caractérisation des Zones humides**

Choix d'un échantillon représentatif des ZH du bassin avec les partenaires
Suivi de l'évolution de ces ZH (indicateurs Rhoméo)

➤ **Guide du patrimoine naturel**

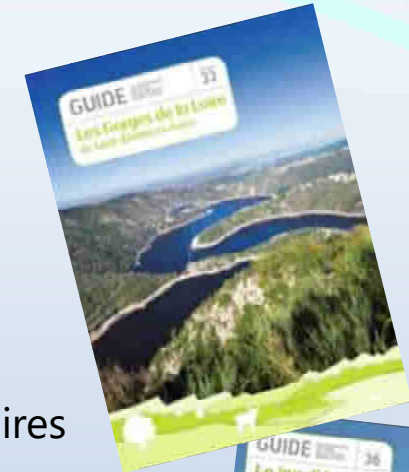
Une collection régionale portée par le CEN Rhône-Alpes et riche de 36 titres
Pas de document de ce type sur le territoire

Un ouvrage co-construit :

- Constitution d'un **comité de rédaction pluraliste** pour sélectionner des contenus pertinents
- Rédaction en collaboration avec Gilbert Cochet
- Coordination éditoriale par le CEN Rhône-Alpes

Objectifs :

- **Porter à connaissance la richesse du patrimoine naturel** de l'Eyrieux et ses affluents
- **Faciliter la compréhension des enjeux** du territoire, révéler ses spécificités
- **Renforcer l'appropriation locale**



Accompagnement de projets inscrits au Contrat Rivière par le syndicat de rivière

Projets ZH en partenariat avec le CEN RA, le PNR, le CD07

- **CEN – Travaux Zh de Creux de l’Ane et Mont l’Hermet, ATZH**
- **Commune de Chalencon – Mise en œuvre PG Sources du Belay (restauration Zh et valorisation)**
- **Commune de La Rochette – Plan de gestion de la tourbière de Chanal et mise en œuvre des actions (restauration et valorisation)**
- **ONF/Commune de St Martial – Plan de gestion de la Zone humide de Flotte et mise en œuvre des actions (restauration)**
- **Commune de Marcols – Plan de gestion ZH du Gourjatoux**
- **Commune de Saint Agrève – PG ZH du Pontet et de Bois Lacour**
- **PNR - PG Zh lac de Devesset et Rochessac**

Accompagnement du SMEC pour la mise en œuvre du projet : recherches de financement, demandes de subvention, accompagnement dans le suivi du dossier, organisation et participation aux réunions et comités de suivi, comptes rendus, administratif...

Volet B1

Restauration et entretien des milieux aquatiques

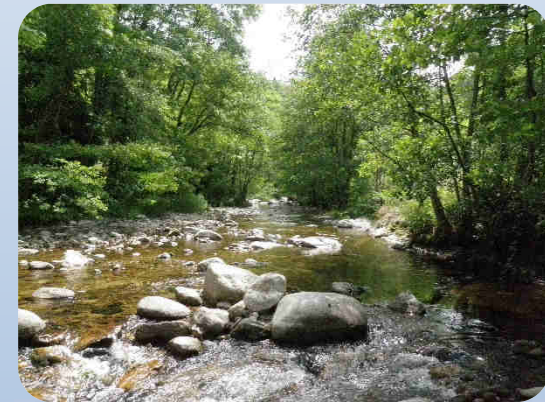
Restaurer la trame verte

Restauration et entretien de la ripisylve

Objectifs : Restaurer et maintenir les réseaux hydrographiques dans un équilibre optimum vis-à-vis des fonctions biologiques, physiques et socio-économiques.

- **La démarche :**

1. Plan Pluriannuel de Gestion, de Restauration et d'Entretien (PPGRE) → Programme de travaux.
2. Déclaration d'Intérêt Général (DIG)
3. Demande de subventions ⇒ AE RMC + Région AURA + CD07
4. Conventonnement avec les propriétaires riverains
5. Préparation des chantiers
6. Consultation des entreprises
7. Réalisation et suivi des chantiers



- **Les objectifs des travaux :**

1. Préserver le patrimoine naturel ⇒ lutter contre les invasives, diversifier les boisements
2. Eviter les érosions et dégâts de crues ⇒ favoriser / freiner les écoulements

- **La consistance des travaux :**

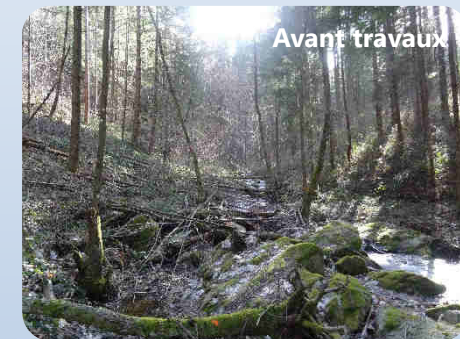
1. Abattage, façonnage d'arbres
2. Recépage ⇒ sélection de brins dans la cépée
3. Traitement sélectif des embâcles, des rémanents et des déchets non végétaux

Restauration et entretien de la ripisylve

PROGRAMME 2017 / 2018

Travaux d'entretien

- **6 rivières** : Aygueneyre, Saliouse, Boyon, Glo, Turzon, Talaron
- **Période d'intervention** : février à avril 2018
- **Coûts** : 77 570,40 €TTC ⇒ Financements : AERMC, Région, CD07, 20% SMEC
- **Lutte contre les espèces invasives**
- **4 rivières** : Turzon, Dorne, Dunière, Glueyre
- **Période d'intervention** : décembre 2017 et janvier 2018
- **Coûts** : 9 099,25 €TTC ⇒ Financements : AERMC, Région, CD07, 20% SMEC



PROGRAMME 2018 / 2019

Travaux d'entretien

- **3 rivières** : Eysse, Aurance, Dunière
- **Période d'intervention** : février à avril 2019
- **Coûts** : 52 107,6 €TTC ⇒ Financements : AERMC, Région, CD07, 20% SMEC

Lutte contre les espèces invasives

- **1 rivière** : Eyrieux
- **Période d'intervention** : décembre 2019
- **Coûts** : 4 780,00 €TTC ⇒ Financements : AERMC, Région, CD07, 20% SMEC



Restauration et entretien de la ripisylve

Rivière Eyrieux

PPGRE de l'Eyrieux (document de programmation)

- **Réalisé** par un BE en 2018, rendu en janvier 2019
- **Coûts** : 24 000 € ⇒ Financements : AERMC, Région, 20% SMEC

PROGRAMME de travaux 2019 / 2020

- **Communes** : St Julien d'Intres, St Martin de Valamas, Chanéac, St Maurice en Ch., Gluiras, St Sauveur de M., Dunière/E., St Fortunat /E., St Laurent du Pape
- **Période d'intervention** : février à avril 2020

Lutte contre les invasives

Programme 2020 : opération Pilote de lutte contre la Renouée

- **Rivière** : Glueyre (confluence Glueyre/Eyrieux)
- **Commune** : St Sauveur de Montagut

Restaurer la continuité écologique

Objectifs prioritaires du SDAGE pour l'atteinte du Bon Etat (Directive Cadre sur l'Eau)

- **Objectif :**

La continuité écologique permet tous les échanges et les circulations assurant le bon fonctionnement de la rivière (espèces et sédiments)

- **Règlementation :**

Cours d'eau classés en liste 1 : aucune autorisation n'est accordée pour la création de nouveaux ouvrages, même équipés de passes à poissons

Cours d'eau classés en liste 2 : tout ouvrage faisant obstacle à la continuité doit être géré, entretenu et équipé

Cours d'eau non classé : aucune obligation, sauf renouvellements d'autorisation microcentrales puissance >15 KW ou installations récentes

- **Préconisations :**

Ouvrage ayant un usage + droit d'eau : aménagement du seuil avec passe à poissons

Ouvrage sans usage ni droit d'eau : dérasement de l'ouvrage (- couteux, + efficace)

Restaurer la continuité écologique

Dérasement de 2 seuils

Objectif : favoriser la circulation de la population piscicole et des sédiments et retrouver un fonctionnement naturel du cours d'eau

- **Rivière** : Eyrieux
- **Ouvrages** : 2 ouvrages sans usage ni droit d'eau
- **Coûts** : 11 834,40 €TTC (travaux + pêches électriques) ⇒ 40% AERMC + 40% Région + 20% SMEC

Seuil du Guerrier– St Julien d'Intres



Seuil de Murat– St Martin de Valamas



Volet B2

Amélioration de la gestion quantitative de la ressource et favoriser les économies d'eau

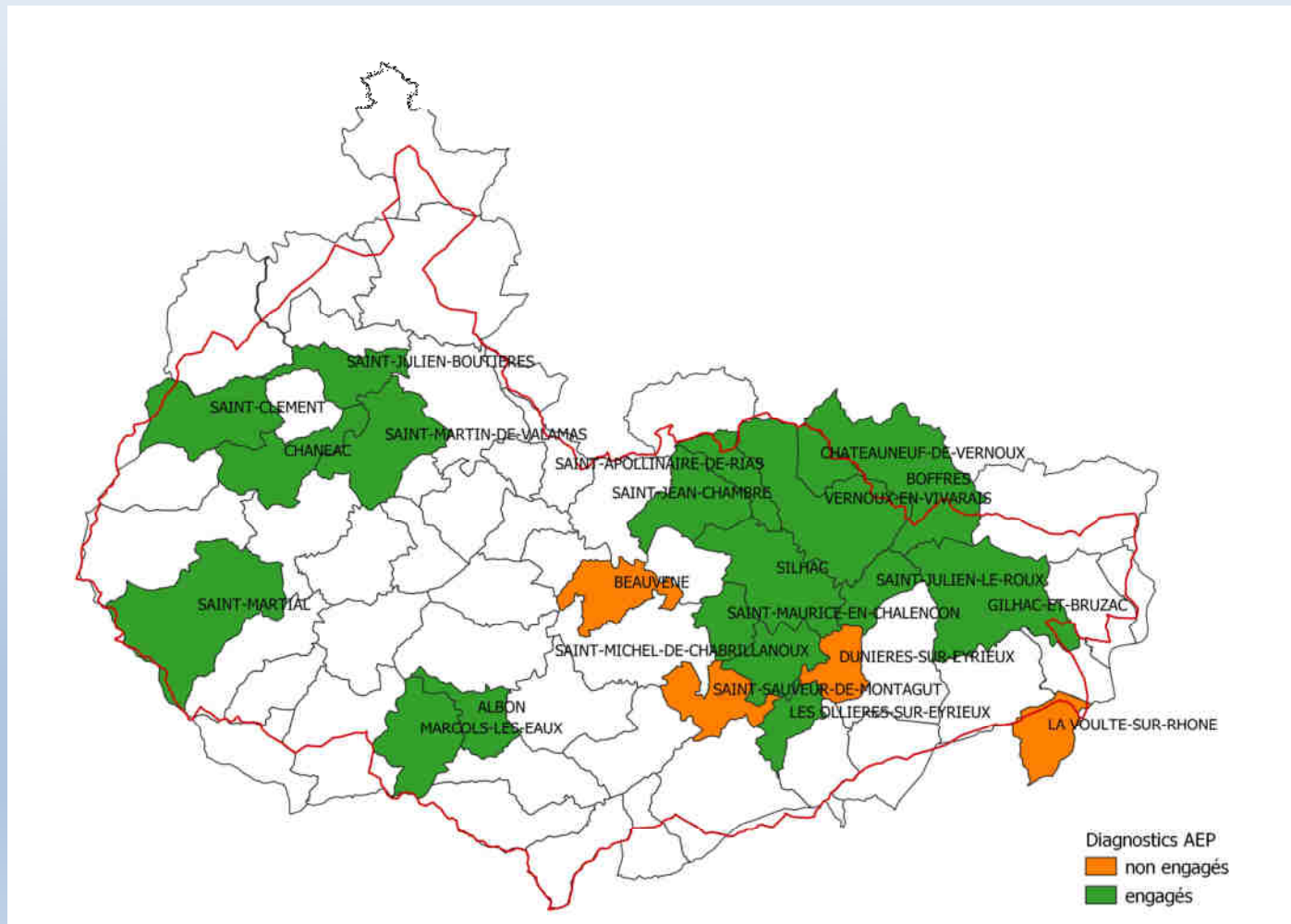
Etat d'avancement

11 Communes inscrites : Ajoux, Beauvène, Chalencon, Dunière, La Rochette, La Voulte, Les Ollières, Marcols les E, St Martial, St Sauveur de M, St Etienne de Serre

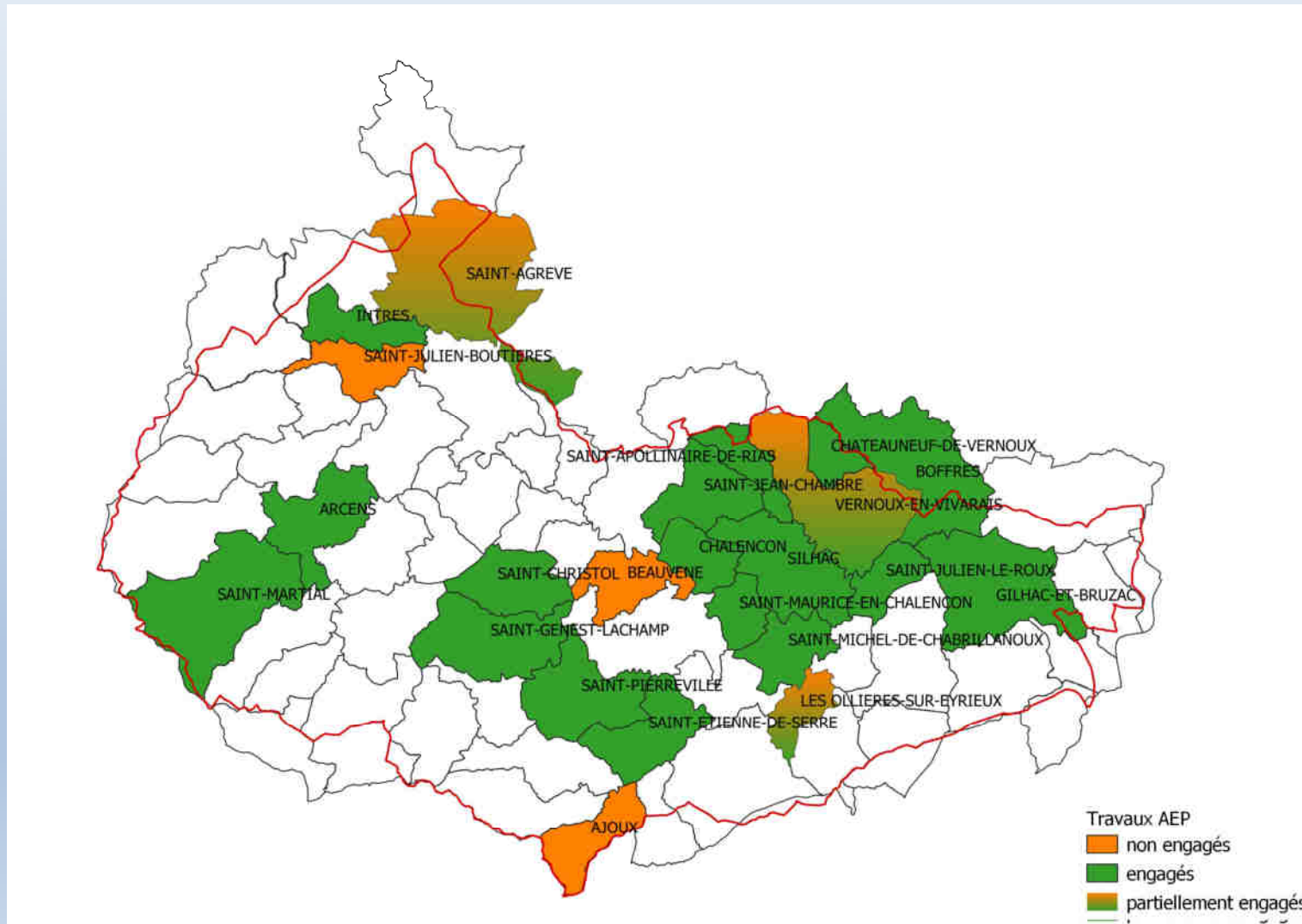
2 Intercommunalités inscrites pour 14 communes : CCVE (Albon, Arcens, Chanéac, Intres, St Agrève, St Christol, St Clément, St Genest Lachamp, St Julien Boutières, St Martin de V, St Pierreville), SIVOM de Vernoux (Vernoux, St Michel de Chabrillanoux, Boffres)

Type de travaux	Projets inscrits	Nb projets terminés	Nb projets engagés	Nb projets non engagés
SDAEP – diagnostic	13	3 Les Ollières, Saint Martial, SIVM de Vernoux	6 Albon, Chanéac, Marcols les Eaux, St Clément, St Julien Boutières, St Martin de V	4 Beauvène, Dunière, La Voulte/Rh, St Sauveur M
Compteurs de production	28	5 4 St Clément, La Rochette	10 CCVE	13 5 Beauvène, 2 Les Ollières, 6 St Julien Boutières
Amélioration des réseaux et mobilisation ress. de substitution	23	14 2 St Pierreville/St Etienne de Serre, 2 Chalencon, Les Ollières, St Genest Lachamp 7 SIVM Vernoux	4 Arcens, Intres/St Agrève, St Christol, St Martial	5 Ajoux, CCVE (1 étude), St Agrève 2 Vernoux
Dispositifs hydro-économiques	2	-	-	2

Etat d'avancement Diagnostics et SDAEP au 06/12/2019



Etat d'avancement Travaux AEP au 06/12/2019



Plan de Gestion de la Ressource en Eau

- **Objectif :**

Programme d'actions visant à réduire les pressions de prélèvement en période d'étiage sur les cours d'eau déficitaires et sensibles identifiées par l'Etude Volume Prélevable (2012) : Dunière, Boyon, Embroye et Glo en priorité et reste du BV.

- **Un programme d'actions décliné en plusieurs volets :**

Règlementation : respecter les débits réservés et de prélèvements.

Eau potable : améliorer la connaissance, les rendements, favoriser les économies.

Usage Agricole : améliorer la connaissance, optimiser les usages, favoriser les systèmes économes.

Sensibilisation : sensibiliser à l'enjeu quantitatif estival, favoriser les économies.

Connaissances : suivre les débits d'étiage et évaluer les actions du PGRE.

- **Actions engagées et à venir :**

2018 : - Observatoire des débits d'étiage (3^{ème} année depuis 2016)

- Caractérisation des prélèvements, propositions de solutions alternatives sur 14 prélèvements/retenues sur cours d'eau déficitaires (Thème de stage Master2 de Rindra)

2019 : - Solutions alternatives aux prélèvements directs et retenues agricoles : 2 cas-types pratiques. (Thème de stage de Morgane Vives),

- Animation des projets de substitution de prélèvements directs.

2020 : - point à mi-parcours du PGRE, réajustement du programme

- poursuite de l'animation et accompagnement pour la mise en œuvre de projets de substitution des prélèvements directs.



Etudes (volets B1 et C)

Connaître la vulnérabilité des rivières vis-à-vis de la baignade

Mutualisation de 8 profils de baignade

Contexte :

Directive Baignade de 2006 qui a introduit :

- ✓ Évolution des règles de classement des baignades
(4 classes fonction de la qualité des 4 ann précédentes)
- ✓ Gestion active et prévention des risques de pollution par la PREB via **le profil de baignade**
- ✓ Fourniture d'informations adaptées aux usagers, affichage des résultats

12 sites recensés sur l'Eyrieux, 4 profils existants

- ⇒ Reste 8 à réaliser : **lac de Devesset, Lac des Ramiers, Baignades du Cheylard, Dornas, St Sauveur de Montagut, Les Ollières, Dunière/Eyrieux, St Fortunat**

Mutualisation des 8 profils :

Groupement de commandes, SMEC coordonnateur

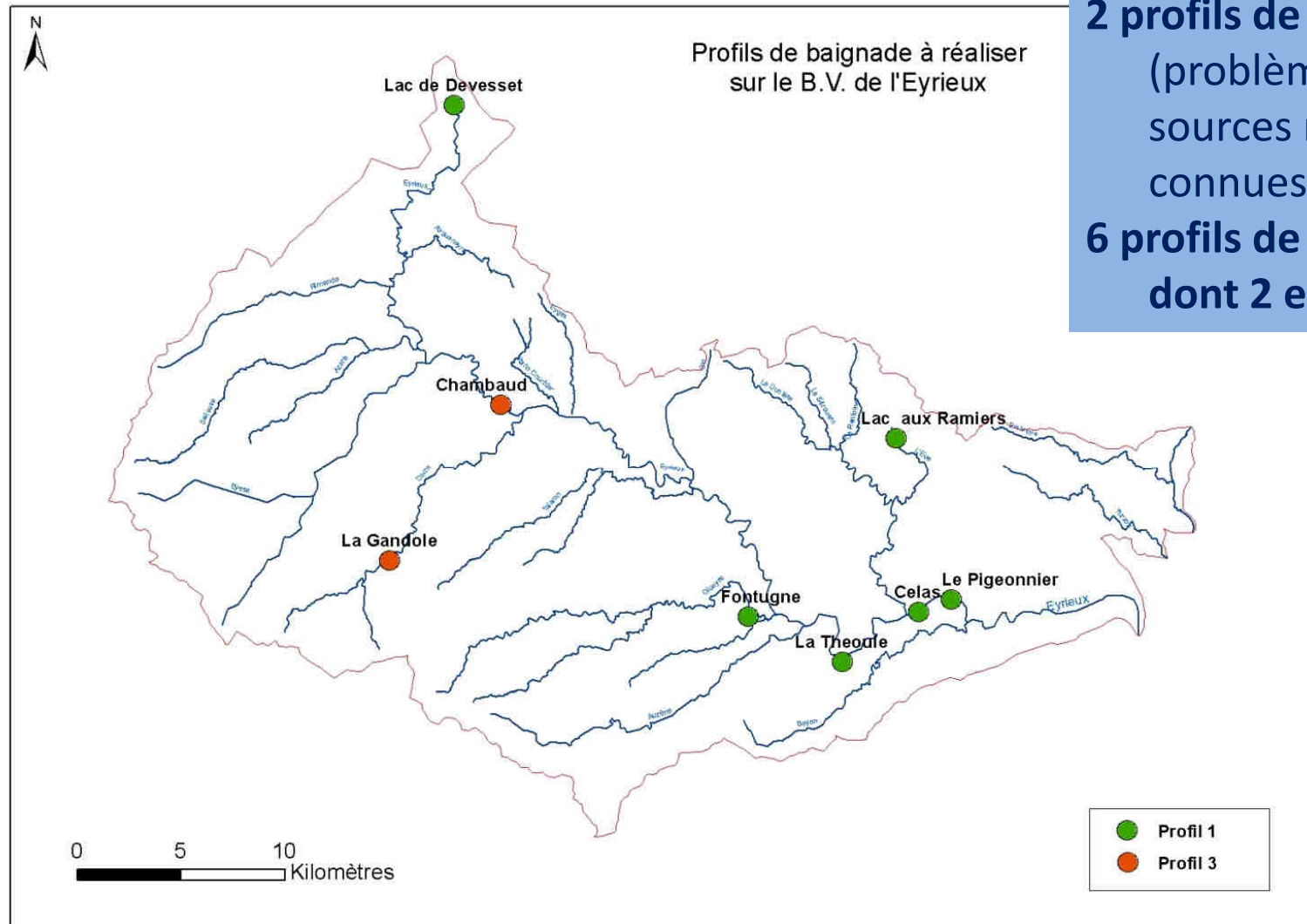
Coût : 53 000 € TTC

Financements : AE RMC 50%, PREB 50%



Connaître la vulnérabilité des rivières vis-à-vis de la baignade

2 profils de type 3
(problème de qualité
sources non
connues)
6 profils de type 1
dont 2 en lac



Connaître la vulnérabilité des rivières vis-à-vis de la baignade

Mutualisation de 8 profils de baignade

Contenu de l'étude : 3 phases

Ph1 : Etat des lieux, inventaire des sources potentielles de pollution

Ph2 : Diagnostic, évaluation des risques potentiels

Ph3 : Recommandations (profils 1) **et mesures de gestion** (profils 3)

Etapes de réalisation :

- **Lancement** le 26 juin 2015 (COFIL 1)
- **Campagnes de terrain** : été 2015 (bathymétrie, étude lacs, analyses par temps sec)
et été 2017 (3 sites avec problème de pollution pour analyses par temps pluvieux)
- **Rendu intermédiaire des profils** fin 2016/début 2017 – 3 phases (2 COFIL 2 le 22/05/2017)
- **Rendu final des rapports** 2^{ème} trimestre 2018 - 3 phases (COFIL 3 le 19/01/2018)

Définition de l'Espace de bon fonctionnement de l'Eyrieux aval

Contexte :

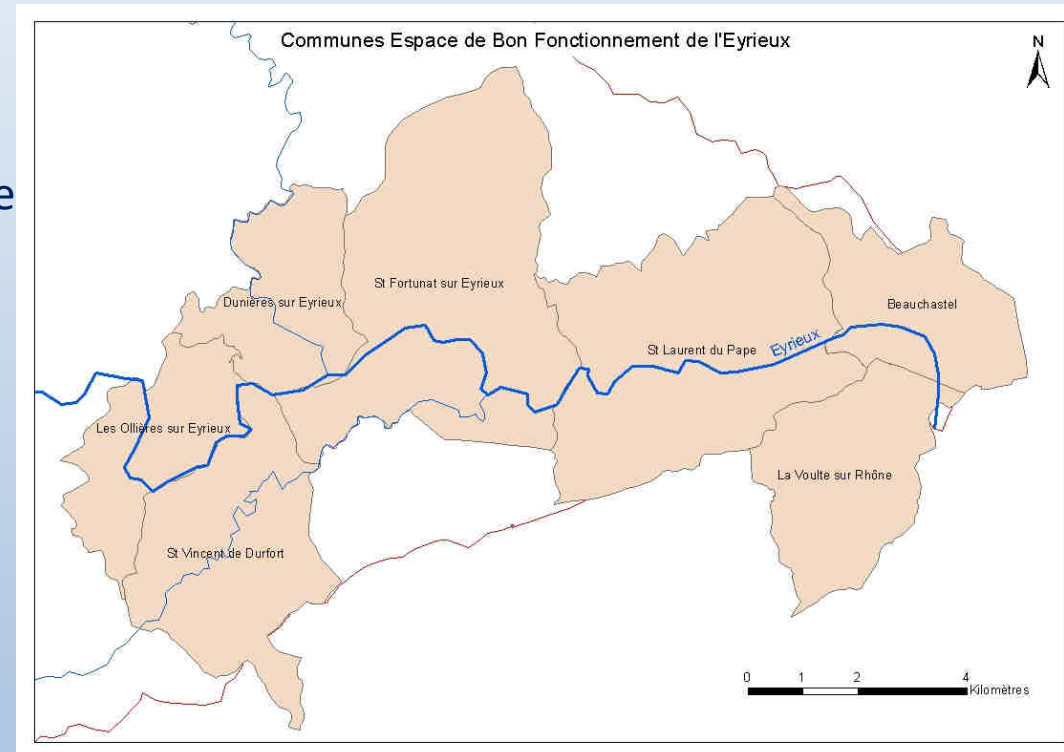
Cartographie de l'espace de liberté
de l'Eyrieux en 2012 (étude TS)
Menée selon une démarche participative

7 Communes concernées :

Les Ollières/Eyr., St Vincent de D.,
St Fortunat, St Laurent du Pape,
Beauchastel, La Voulte/Rh.

Enjeux pressentis :

Erosions de berges, canalisations AEP et
assainissement, patrimoine naturel,
parcelles agricoles en bord de rivière



Prestataire choisi en juin 2019, BE technique avec des compétences en concertation

Coût : 53 000 € TTC

Financements : AE RMC 50%, Région 30%; SMEC 20%

Définition de l'Espace de bon fonctionnement de l'Eyrieux aval

Contenu de l'étude : 5 phases

Ph1 : Etat des lieux, fonctionnement du cours d'eau, ouvrages et usages

Ph2 : Définition de l'EBF optimal et nécessaire

Ph3 : Diagnostic partagé, identification des enjeux

Ph4 : Définition de l'EBF concerté et principes de gestion

Ph5 : Programme d'actions chiffré et hiérarchisé

Réalisation :

- **Lancement** le 11 septembre 2019 (COPIL 1)
- **Entretiens individuels avec communes et qqs partenaires** :
novembre/décembre 2019
- **Concertation** au travers des COPIL et COTECH, des ateliers et entretiens individuels
- **Validation en comité de rivière** d'ici fin 2020

Démarche GEMAPI

CADRE JURIDIQUE

La consistance de la compétence GEMAPI : 4 éléments de l'art. L.211-7 du CE

GEMAPI	Hors GEMAPI
<p>1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique</p> <p>2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau</p> <p>5° La défense contre les inondations et contre la mer</p> <p>8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines</p>	<p>3° L'approvisionnement en eau</p> <p>4° La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols</p> <p>6° La lutte contre la pollution</p> <p>7° La protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines</p> <p>9° Les aménagements hydrauliques concourant à la sécurité civile</p> <p>10° L'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques existants</p> <p>11° La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques</p> <p>12° L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique</p>
Compétence exclusive des EPCI	Compétence partagée

Assistance pour l'organisation de la GEMAPI (MO déléguée SMEC)

Contexte :

Loi MAPTAM du 27/01/2014 et loi NOTRe du 07/08/2015

- Communes et EPCI-FP : compétence exclusive/obligatoire pour la Gestion des milieux aquatiques (GEMA) et la prévention des inondations (PI)
4 items (sur 12) de l'art L 211-7 du code de l'environnement
Transfert automatique aux EPCI-FP au 01/01/2018
- Gestion à l'échelle du bassin versant à privilégier (SDAGE, SOCLE)
- 3 échelles cohérentes : EPCI-FP, EPAGE, EPTB
+ structures de droit public (dont syndicats mixtes)

Après concertation et sur proposition des partenaires → lancement d'une démarche conjointe sur plusieurs EPCI et syndicats

Périmètre de l'étude

3 sous bassins SDAGE

- Eyrieux Embroye Turzon
- Ouvèze Payre Lavezon
- Escoutay Frayol Conche et affluents RD du Rhône

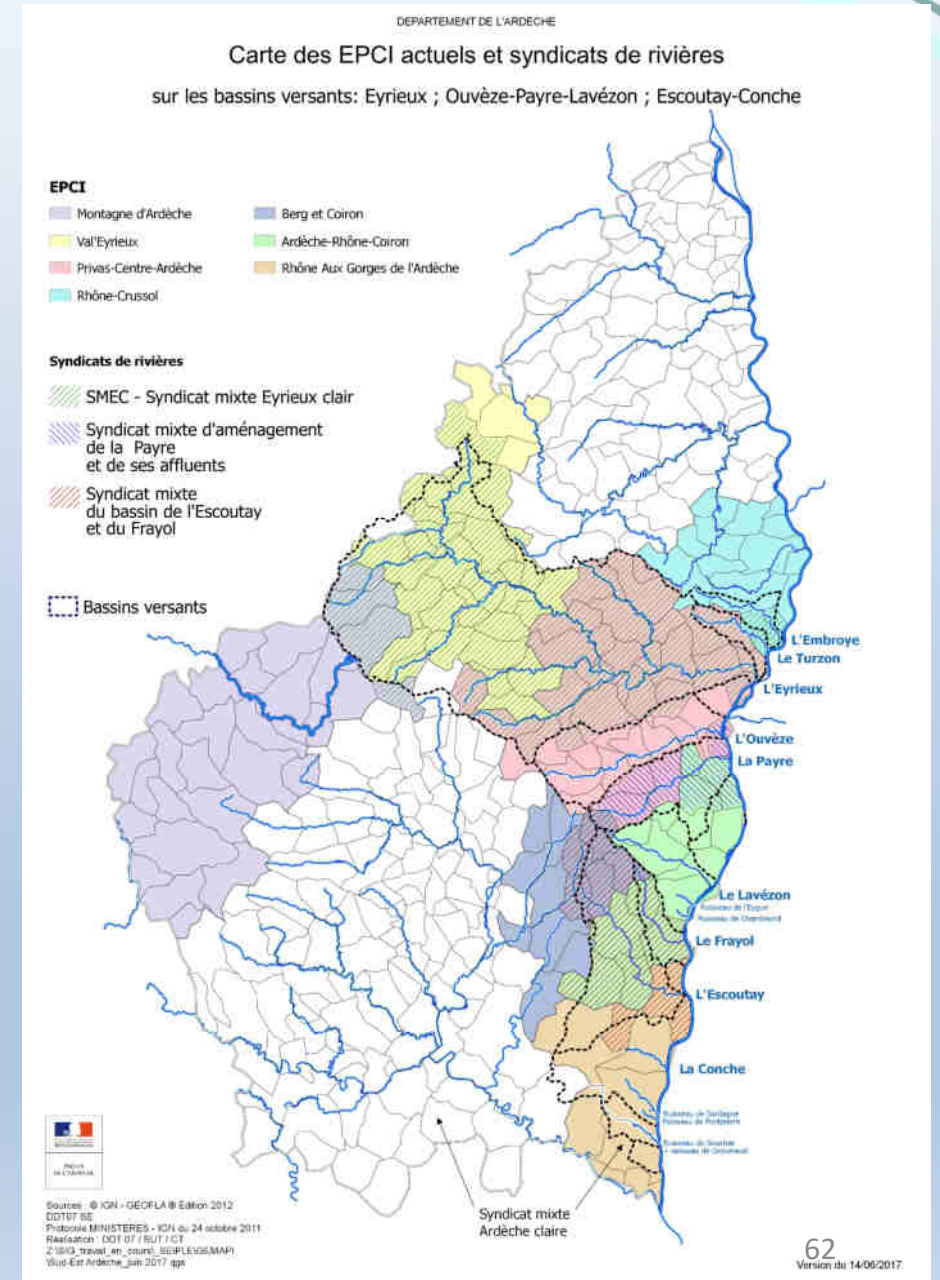
9 cours d'eau principaux

3 syndicats de rivière (compét GEMA)

- SM Eyrieux Clair
- SMB Escoutay Frayol
- SMAE la Payre

7 EPCI principaux

- CC Montagne d'Ardèche
- CC Val'Eyrieux
- CA Privas Centre Ardèche
- CC Rhône Crussol
- CC Ardèche Rhône Coiron
- CC Berg et Coiron
- CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche



Compétence GEMAPI

Assistance pour l'organisation de la GEMAPI (MO déléguée SMEC)

Phasage :

- Lancement en septembre 2017
- Rendu de l'état des lieux en janvier 2018
- Esquisse des scénarios et choix de 4 scénarios en avril 2018
- Expertise des ouvrages en été 2018
- Approfondissement des 4 scénarios présenté en septembre 2018
- Dernier COPIL en mai 2019 → démarches en cours : fusion des 2 syndicats au Sud et élargissement du périmètre du SMEC (modifications statutaires)

Suivi de la démarche :

2 COTECH et 6 COPIL

Coût : 105 000 € TTC

Agence de l'eau RMC 80%, EPCI 20%

Etudes Bilan du 2^{ème} contrat de rivière

5 études – 5 lots : Prestataires choisis en juillet 2019

Coût : 240 000 € TTC au total

Financements : AE RMC 50%, Région 30%; SMEC 20%

Qualité ⇒ attribuée à IRIS consultants, lancée en juillet

33 points d'étude répartie sur le bassin suivis sur 2 ans → Rendu 1^{er} semestre 2021

Physico-chimie : 3 campagnes réalisées + 1 en décembre 2019 + 4 en 2020

Biologie (I2M2 et Diatomées) : 1 campagne en 2019 réalisée + 1 autre en 2020

Piscicole ⇒ attribuée à ARDECH'EAU / FPD07 / CINCLE, lancée en juillet

16 PE réalisées fin août : 4 sur l'Eyrieux, 9 sur des affluents, 1 sur l'Embroye 1 sur le Turzon

PE pour le prévu en 2020

Suivi de la thermie sur 8 **poibarbeau méridional** nts + 3 points qualité

Astacicole ⇒ attribuée à SAULES ET EAUX / ARDECH'EAU, lancée en juillet

Terrain décalé en 2020 (arrêté préfectoral arrivé trop tard) - 30 km de linéaire prospecté

Coupler deux techniques d'inventaire permettant de cartographier de grands linéaires sans les prospecter en totalité → **techniques du « pont à pont » et du « bornage » final.**

Analyses pathologiques pour qq populations exotiques → porteuses de la peste de l'écrevisse?

Profil en long ⇒ attribuée à OTEIS, lancée en juillet

Relevés topographiques fin août

En attente données antérieures de 2000 et 2010

Etude bilan et prospectives ⇒ attribuée à OTEIS / CONTRECHAMP, lancée en décembre

2^{ème} Contrat de rivière Eyrieux - Embroye - Turzon 2014-2019



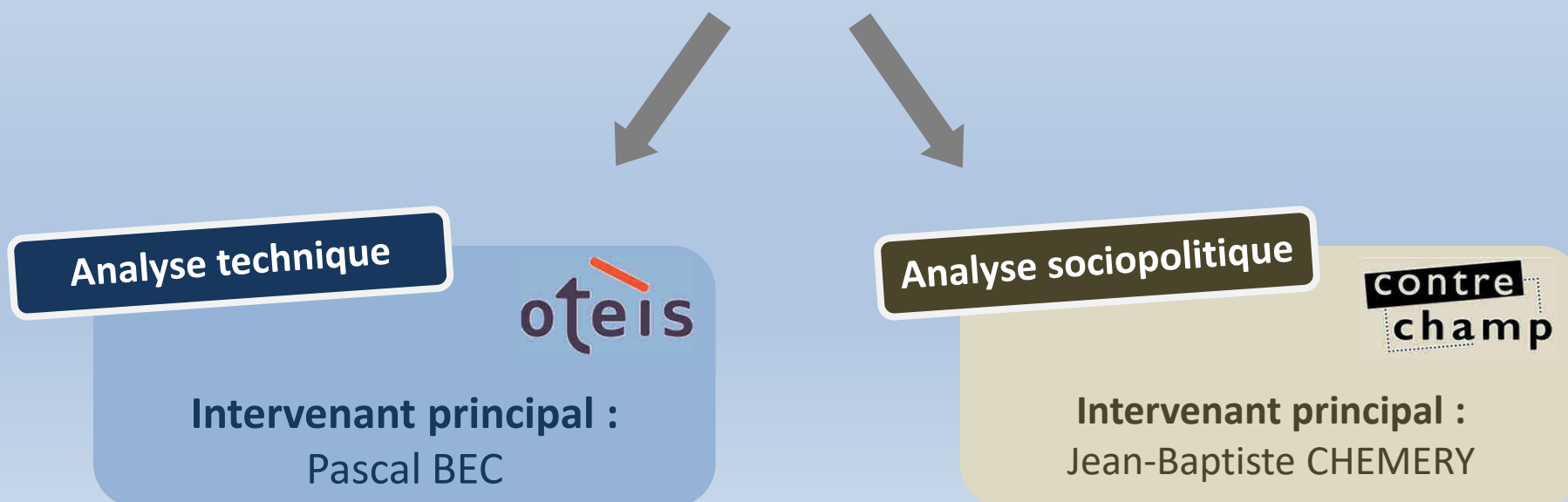
Bilan, évaluation et prospective



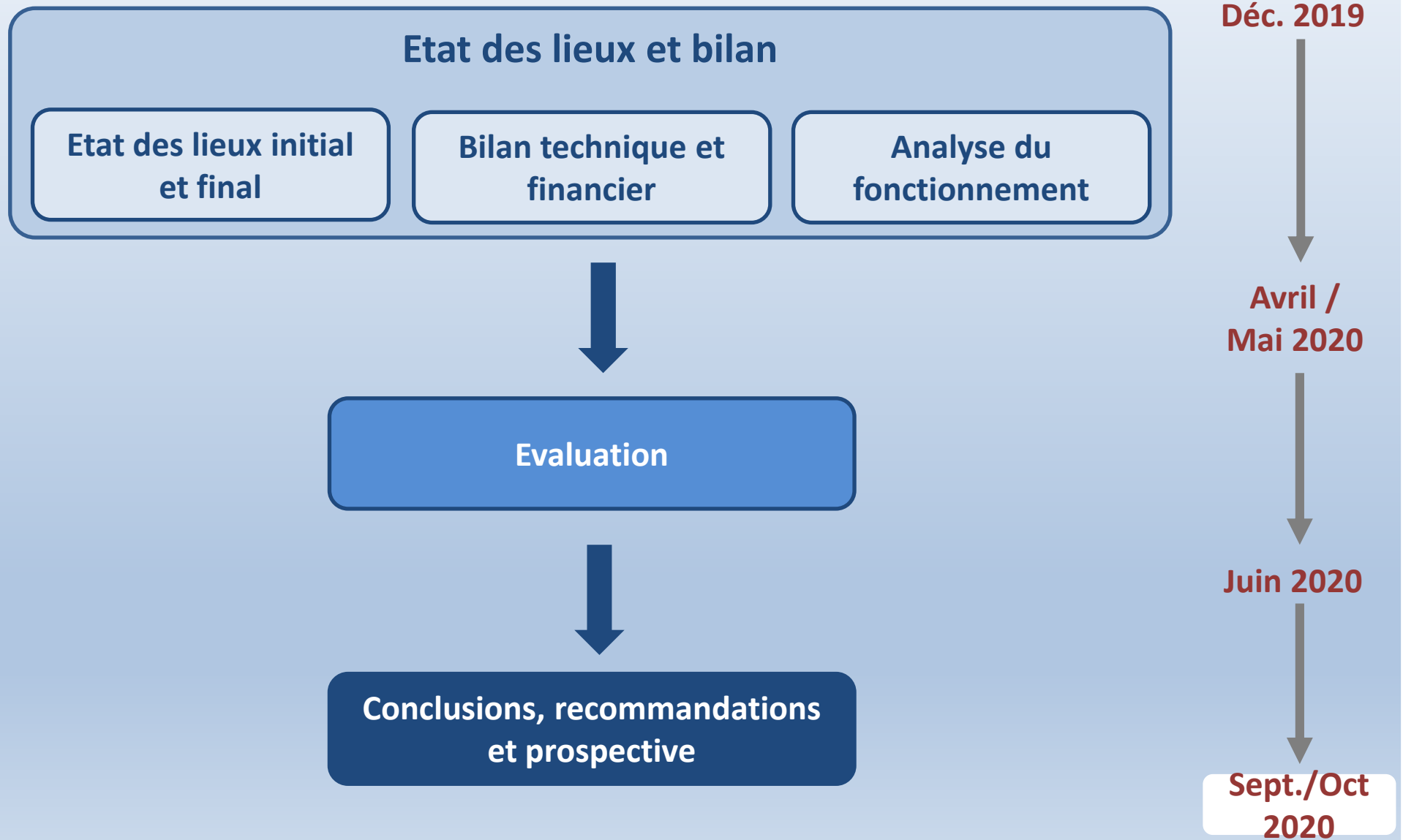
Comité de Rivière - 11 décembre 2019

Les objectifs de l'étude et les intervenants

- ▶ Analyser les **actions réalisées** et leurs **effets**, les **réussites** et **éventuelles difficultés**
- ▶ Identifier « **ce qu'il reste à faire** »
- ▶ **Faire « mieux »** par la suite
- ▶ Assurer la transparence sur l'**utilisation de fonds publics**



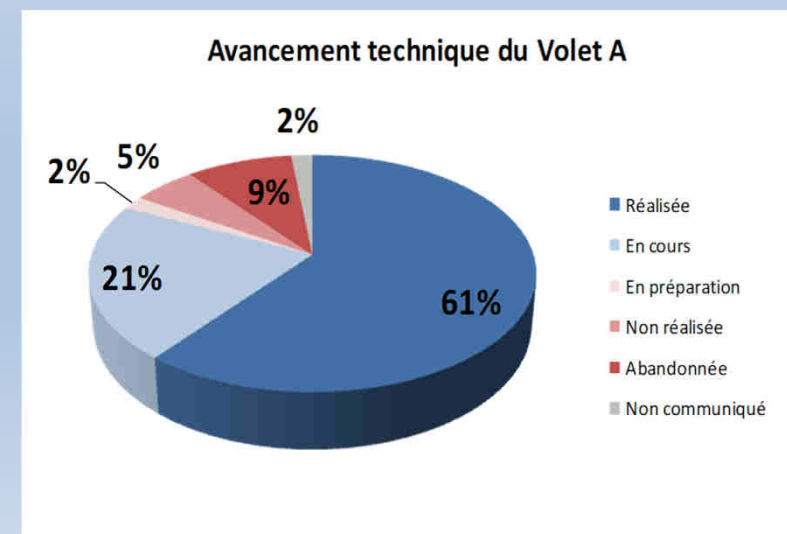
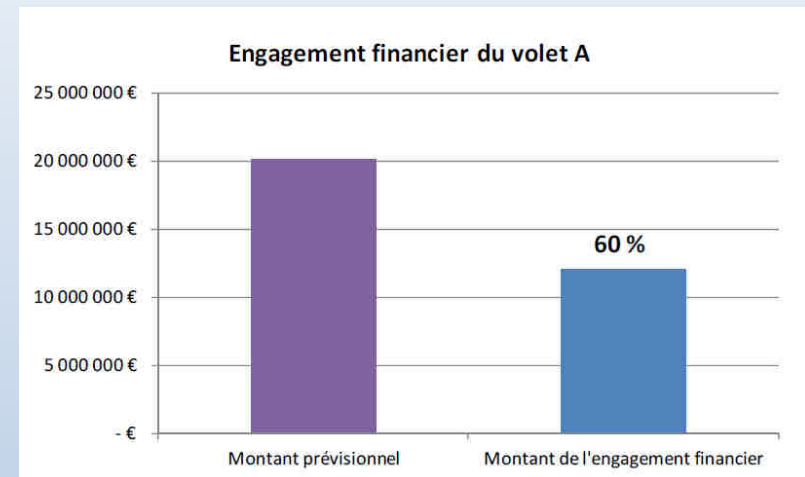
La démarche d'évaluation et le planning prévisionnel



Bilan technique et financier

Objectifs :

- ⇒ **Etablir un bilan technique et financier des réalisations du Contrat** (taux de réalisation, montants engagés, participations financières...)
- ⇒ **Expliquer les écarts vis-à-vis des prévisions** (raisons des non-réalisations, des retards...)
- ⇒ **Fournir les éléments nécessaires à l'analyse évaluative**



Etat des lieux initial et final

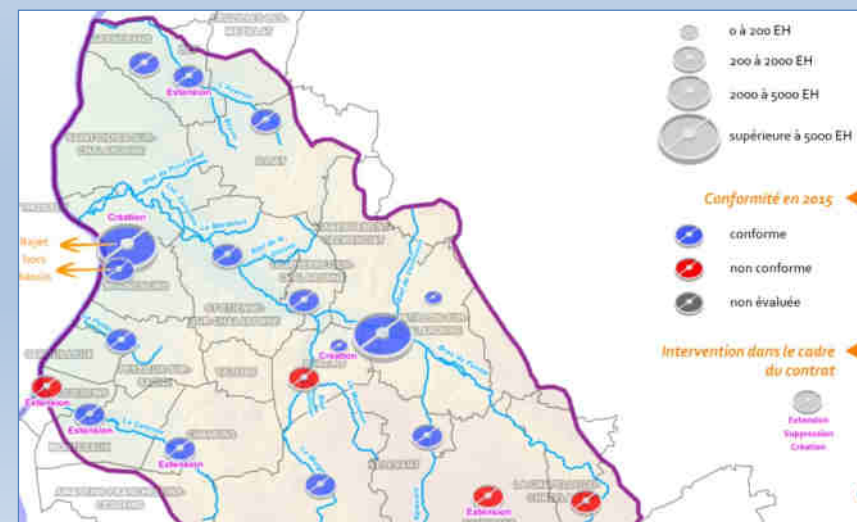
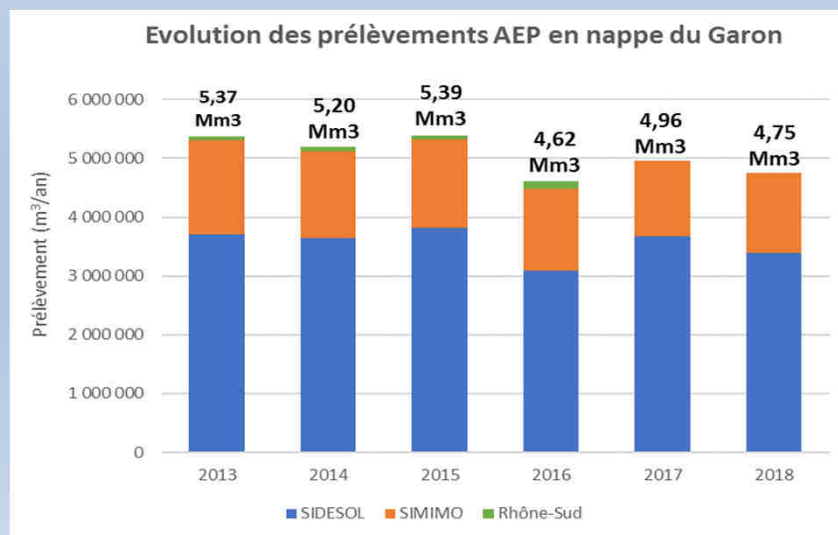
Objectifs :

⇒ Resituer les enjeux et objectifs du contrat dans leur contexte

⇒ Analyser l'état actuel du bassin versant et son évolution sur la période du contrat de rivière

⇒ Interpréter cette évolution (en regard du bilan technique et des actions réalisées)

Station	Cours d'eau	2010	2015-2016	2018-2019	Tendance d'évolution
G1	Le Garon				=
RO4	Ruisseau du Rontalon				= à ↘
G5	Le Garon				↗
G7	Le Garon				↗



Analyse du fonctionnement

📌 Objectifs :

- ⇒ **Analyse du mode de fonctionnement de la procédure** : portage, pilotage, animation, communication / sensibilisation
- ⇒ **Analyse du niveau d'appropriation, d'adhésion et d'implication des acteurs**

Plusieurs temps d'échange /
d'écoute des acteurs*

15^{aine} d'entretiens avec
les acteurs privilégiés

4 Réunions collectives
(élus, agriculture-forêt,
environnement-loisirs...)

* A planifier avant la
période électorale

Evaluation de la démarche

► **Objectifs** : Analyser l'adéquation entre les enjeux, les objectifs, les moyens et les résultats, sur la base :

- ⇒ De la vision externe et de la neutralité de l'équipe d'étude
- ⇒ Des informations communiquées par les intervenants dans le cadre du bilan

► **Une étape basée sur :**

- ⇒ Une évaluation détaillée par volet,
- ⇒ Une évaluation du fonctionnement de la démarche
- ⇒ Une évaluation globale du contrat

Points forts	Points faibles
Un programme pertinent par rapport aux enjeux et objectifs identifiés sur le territoire	
Une démarche portée par une équipe compétente	Mobilisés lors de la phase d'élaboration, les différents partenaires auraient pu être mieux associés à la réalisation du contrat.
Une complémentarité entre les différentes procédures	Pour les partenaires, un manque de lisibilité de leur besoin d'implication au sein des différentes démarches. La concertation est peu efficace.
Un territoire qui, au travers de ses élus, s'est mobilisé pour agir en faveur de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques en mettant en place différents types de procédures adaptées aux enjeux.	Aujourd'hui, trop peu d'élus semblent être impliqués dans le suivi du contrat ; l'équipe technique du SMAC est un peu seule pour porter la démarche.
Un territoire élargi en cours de contrat pour intégrer un sous bassin versant (Ligne)	Des secteurs encore orphelins de démarche opérationnelle (affluents amont)
Des objectifs et un programme ambitieux avec de bons taux de réalisation laissant présager d'une bonne atteinte des objectifs	Certaines opérations, parfois importantes, non réalisées sur la durée (pourtant longue) du contrat
Des moyens humains bien proportionnés pour l'animation et la mise en œuvre des actions	Mise en œuvre de plusieurs actions, parfois sur des thématiques inédites, très consommatrice en temps
Au niveau opérationnel, la recherche active d'une meilleure efficacité pour mener les travaux en rivière	Une mauvaise perception des travaux en rivière par certains acteurs / riverains

Conclusions, recommandations et prospective

► Objectifs :

- ⇒ Identifier les enjeux restant à traiter sur le territoire
- ⇒ Identifier les principales actions à mener pour y parvenir
- ⇒ **Réfléchir aux moyens et au fonctionnement adaptés** (type de procédure, périmètre, portage / animation, moyens humains...)

Plusieurs temps d'échange : ateliers multi-acteurs, réunions « élus », réunions « partenaires techniques et financiers »...





Merci de votre attention



Pascal BEC

Tel : 04 67 40 90 00

Mail : pascal.bec@oteis.fr



Jean-Baptiste CHEMERY

Tel : 04 78 39 31 18

Mail : jbchemery@contrechamp.info

Accompagnement de projets inscrits au Contrat Rivière par le syndicat de rivière

Etude de faisabilité des différents scénarios envisagés pour l'aménagement du barrage des Collanges et rétablir le transit sédimentaire de l'Eyrieux

- **Sous MO du SDEA**
- Groupe de travail associant DDT, AE, AFB, Département, PNR, SMEC
- Prestataires : groupement de 4 BE
- Durée prévisionnelle : 18 mois
- Financements : SDEA, Région, AE (2^{ème} contrat de rivière)



4 scénarios étudiés :

- Transit des sédiments via la vanne de fond en augmentant sa capacité
- Arasement du barrage (abaissement) + modification de la vanne de fond
- Curage régulier avec réinjection aval et évacuation et/ou valorisation
- Dérasement du barrage (démolition) avec aménagement préalable de la retenue

Accompagnement de projets inscrits au Contrat Rivière par le syndicat de rivière

Etude de faisabilité des différents scénarios envisagés pour l'aménagement du barrage des Collanges et rétablir le transit sédimentaire de l'Eyrieux

Toute une série d'investigations et études sont prévues :

Bathymétrie de la retenue

Sondages carottés

Analyse granulométrique des sédiments

Modélisation 2D de la retenue pour prévoir le nombre de vannes nécessaire

Modélisation du transport solide de l'Eyrieux aval

Etude de génie civil pour l'arasement

Analyse historique des pollutions

Caractérisation de la qualité des sédiments

Recherche de filières de valorisation

Etude des modalités de curage et de réinjection

Etude de l'aménagement préalable de la retenue

Etude de démolition

Lancement de l'étude en janvier 2019

Réunion intermédiaire en juin 2019

Investigations terrain et traitement des données courant 2019

Prochaine rencontre : début 2020 pour présenter les premiers résultats



Volet C

Renforcer la coordination, l'animation, le suivi pour une gestion durable de l'eau

Evènementiel

➤ FESTIVAL DE L'EAU & DE LA BIODIVERSITE

Objectif : informer, sensibiliser la population sur les milieux aquatiques

2018 : Mariac

Programme :

Animations pour les scolaires ⇒ 2 classes

Animations grand public :

- Vendredi 15 juin : échanges pour comprendre la qualité de l'eau
- Samedi 16 juin : Village de l'Eau & de la biodiversité

Coûts : 4 378,01 € TTC ⇒ 40% AERMC + 40% Région + 20% SMEC

2019 : St Etienne de Serre, St Sauveur de Montagut et Marcols les Eaux

Programme :

Animations pour les scolaires des 3 communes ⇒ 7 classes

Animations grand public :

- Vendredi 17 mai : échanges et visite sur la végétation des berges
- Samedi 18 mai : Village de l'Eau & de la biodiversité
- Dimanche 19 mai : Balade autour du Petit cycle de l'Eau

Coûts : 5 053,82 € TTC ⇒ 40% AERMC + 40% Région + 20% SMEC



Evènementiel

➤ FETE DE LA SCIENCE

Objectif : informer, sensibiliser la population sur les milieux aquatiques

2018 : Le Cheylard

Programme :

Echanges sur les alternatives aux pesticides autour de 3 témoignages :

- Frapna Ardèche : solutions pour les jardiniers
- Albon et Le Cheylard : méthodes de gestion à l'échelle communale
- Chambre d'Agriculture : techniques de lutttes biologiques

Coûts : 4 380,00 €TTC ⇒ 80% AERMC 20% SMEC



2019 : St Laurent du Pape

Programme :

En partenariat avec la CAPCA lors du Village des sciences

Balade/Atelier : découvrir la ripisylve (espèces, rôles...), hercier

Intervenants :

- Syndicat Eyrieux Clair
- La Bardane

Coûts : 429,20 €TTC ⇒ 40% AERMC + 40% Région + 20% SMEC



Publications

➤ JOURNAUX DE L'ÉYRIEUX

Objectif : informer, la population sur les actions menées, les milieux aquatiques...

14 450 exemplaires imprimés ⇨ distribués dans les boîtes des communes adhérentes, ou lors de manifestations, mis à disposition dans les communes, bibliothèques, OT, etc.

N°16

Distribution : Février 2018

Coût : 5 683,89 €TTC (conception, impression et distribution)

⇨ 40% AERMC + 40% Région + 20% SMEC

N°17

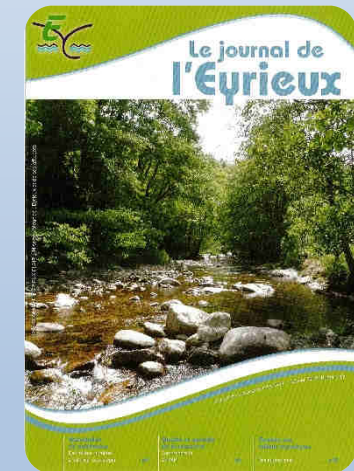
Distribution : Janvier 2019

Coût : 5 850,87 €TTC (conception, impression et distribution)

⇨ 40% AERMC + 40% Région + 20% SMEC

N°18

Distribution : 1^{er} trimestre 2020



Publications

➤ BULLETIN DE LIAISON DES ELUS

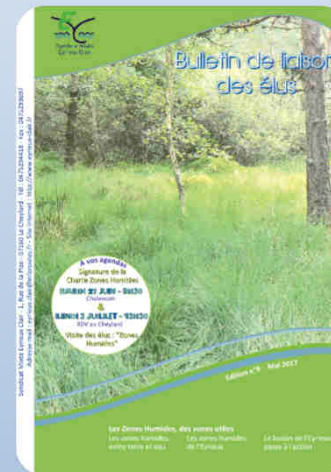
Objectif : informer les élus sur les actions menées, la réglementation, informations diverses...

N°9

Distribution : Mai 2017

Thématiques : Les zones humides, des zones utiles

Coût : P.M. (conception, impression en interne)

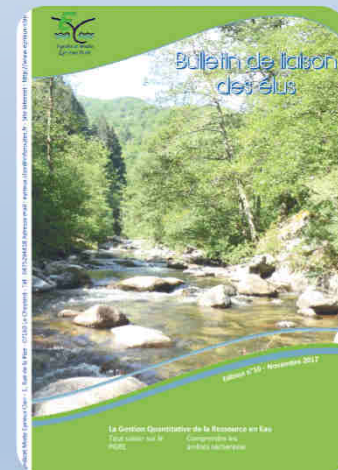


N°10

Distribution : Novembre 2017

Thématiques : La gestion quantitative de la ressource en eau

Coût : P.M. (conception, impression en interne)



Sensibilisation

➤ ANIMATIONS SCOLAIRES

Objectif : faire découvrir la richesse et le rôle des milieux aquatiques au jeune public

PROGRAMME 2017/2018

Classes : 18 classes ⇒ maternelles aux CM2 ⇒ 406 élèves

Lieux : St Martial (1 classe), St Etienne de Serre (1 classe), Arcens (1 classe),
St Georges les Bains (6 classes), La Voulte/R. (7 classes),
Le Cheylard (2 classes)

Coût : 4 256,20 € TTC intervenants extérieurs ⇒ 40% AERMC + 40% Région + 20% SMEC



PROGRAMME 2018/2019

Classes : 14 classes ⇒ maternelles aux CM2 ⇒ 317 élèves

Lieux : St Michel d'Aurance (2 classes), La Voulte/R. (2 classes),
Charmes/R. (3 classes), Le Cheylard (4 classes),
Les Ollières/E. (3 classes)

Coût : 4 886,50 € TTC intervenants extérieurs ⇒ 40% AERMC + 40% Région + 20% SMEC



PROGRAMME 2019/2020

Classes : 28 classes ⇒ maternelles aux CM2 ⇒ 581 élèves

Lieux : Belsentes (2 classes), St Martin de V. (2 cl), La Voulte/R. (7 cl), Le Cheylard (7 cl), Pranles (2 cl),
Charmes/R. (4 cl), Collège de Vernoux (1 cl), Mariac (1 cl), Saint Agrève (2cl)

Sensibilisation

➤ VISITE AVEC LES ELUS

Objectif : informer, sensibiliser les élus aux enjeux et aux problématiques de la rivière, les actions réalisées...

Date : 3 juillet 2019

Thématique : comprendre la qualité de l'eau (en lien avec étude bilan)
⇒ échanges en salle et démonstration sur site

Intervenant : IRIS Consultant

Lieu : Le Cheylard, sur les bords de la Dorne

Participants : collectivités adhérentes

Coûts : 300,00 €TTC ⇒ 40% AERMC + 40% Région + 20% SMEC



➤ SENSIBILISATION DES PROPRIETAIRES

Objectifs : informer les propriétaires concernés par les travaux d'entretien de la ripisylve sur les objectifs des travaux, leur déroulement, le rôle des collectivités/propriétaires...

Lieu : St Martin de Valamas (Eysse et Eyrieux amont), St Barthélémy le Meil (Aygueneyre),
St Fortunat sur Eyrieux (Eyrieux aval)

Coûts : PM



0 Phytosanitaire

Objectifs : réduire voire supprimer l'utilisation des pesticides pour améliorer la qualité de l'eau

➤ GRAND PUBLIC

Conférences : Jardiner sans pesticide avec la nature comme allié

Intervenants : Naturama, Frapna Ardèche

Lieu : Les Ollières sur Eyrieux, St Georges les Bains, Vernoux en Vivarais

Coûts : 1 148,80 €TTC ⇒ 80% AERMC + 20% SMEC

Ateliers : fabrication de purins, décoctions et refuges à insectes utiles

Intervenants : Naturama, Mi-syrphe Mi-Raisin

Lieu : St Agrève (inauguration du Jardin partagé, Terres & Projets)

Coûts : 670,96 €TTC ⇒ 80% AERMC + 20% SMEC

➤ SCOLAIRES

2018/19 : Ecole publique les Ollières sur Eyrieux – 5 classes

Objectif : accueillir la biodiversité ⇒ constructions d'hôtels à insectes (école + jardin partagé)

Intervenants : Naturama

Coûts : 1 120,96 €TTC ⇒ 80% AERMC + 20% SMEC

2019/20 : Ecole publique Le Cheylard – 1 classe

Objectif : jardiner avec la nature comme allié



Aménagement de Sentiers de découverte

Objectifs : valoriser les rivières par une découverte de leur patrimoine naturel, architectural et l'histoire du site

➤ **7^{ème} CHEMIN DE L'EAU "Entre Colin & Coleyre"**

Commune : Chalencon

Itinéraire : boucle de 3 km à partir du Pont de Chervil ⇒ 5 panneaux d'interprétation

Thématique : un voyage en 3D au fil du temps et de l'espace... de la rivière

Rivières : Eyrieux, Colin et Coleyre (2 petits affluents RG de l'Eyrieux)

Partenaires du SMEC : commune, CAPCA

Coûts : 12 641,82 €TTC (supports interprétation, directionnel, pose) ⇒ 30% AERMC + 50% Région + 20% SMEC

➤ **8^{ème} CHEMIN DE L'EAU "Sentier du Talaron"**

2018 : étude de faisabilité

Communes : Beauvène, St Barthélémy le Meil, St Christol, St Genest Lachamp

Objectifs : identifier parcours, fil conducteur, thématique...

Rivière : Talaron

Partenaires du SMEC : communes, CAPCA, Val'Eyrieux, PNR

Coûts : 6 000,00 €TTC ⇒ 30% AERMC + 40% Région AURA + 30% SMEC

2019/20 : conception des médias d'interprétation

Thématique : les ouvrages patrimoniaux liés à l'eau, témoins du patrimoine culturel

Objectifs : finaliser faisabilité technique, rédiger contenus, conception maquettes, AMO



Echanges avec la salle

Merci de votre attention